

FEUILLE DE ROUTE DE L'INCLUSION FINANCIÈRE GENRÉE DANS LA RÉGION AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES



CONTENU

INTRODUCTION ET CONTEXTE DU PROJET	3
CADRE ANALYQUE ET INDICATEURS DE L'INCLUSION FINANCIÈRE GENRÉE	5
INCLUSION FINANCIÈRE DES FEMMES EN AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES	7
ÉVALUATION DU RÉSEAU AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES DE L'AFI : INCLUSION FINANCIÈRE GENRÉE ET INCLUSION FINANCIÈRE DES FEMMES	9
État de l'inclusion financière des femmes et de l'infrastructure financière	11
Règlementation fondatrices soutenant l'inclusion financière des femmes	12
Approche active pour engager l'écosystème et réaliser l'alignement interne	18
Infrastructures financières, d'identification et de TIC	23
Participation économique des femmes, inclusion et entreprenariat	26
FEUILLES DE ROUTE POUR L'INCLUSION FINANCIÈRE UNIVERSELLE	28
Feuille de route pour les régulateurs financiers des pays du groupe B pour accélérer l'inclusion financière des femmes	30
Feuille de route pour les régulateurs des pays du groupe A pour une inclusion financière universelle	34
APPEL À L'ACTION	36
ACRONYMES	37

REMERCIEMENTS

Ce rapport d'enquête est un produit de l'Initiative pour l'Inclusion Financière en Amérique latine et dans les Caraïbes (FILAC) et de l'axe de travail sur la finance inclusive genrée.

CONTRIBUTEURS :

Membres de l'AFI :

- 11 membres de l'Initiative pour l'Inclusion Financière en Amérique latine et dans les Caraïbes (FILAC).
- Responsable du rapport d'enquête : Comisión Nacional de Bancos y Seguros de Honduras.
- Autres responsables du rapport d'enquête : Banco Central de Reserva de El Salvador et Superintendencia General de Entidades Financieras de Costa Rica.

De l'unité de gestion d'AFI : Audrey Hove (Gheffe principale des politiques, finance inclusive et genrée), Zaira Badillo (Cheffe du bureau régional Amérique latine et Caraïbes), Hazell Del Cid (Spécialiste des politiques, bureau régional Amérique latine et Caraïbes), Ghiyazuddin Mohammad (Directeur de la gestion des politiques), et Katia Mehanneche (Directeur Régional, Région Arabe).

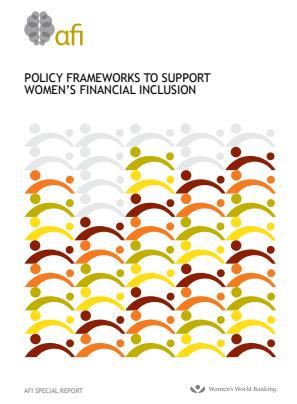
Nous tenons à remercier tout particulièrement CCX Inclusive Business Sarl (consultant) pour sa contribution à ce rapport d'enquête.

Nous tenons à remercier les institutions membres de l'AFI, les partenaires et les donateurs qui ont généreusement contribué à l'élaboration de cette publication.

Ce rapport d'enquête bénéficie du soutien financier du Ministère des Affaires Etrangères et Européennes, de la Défense, de la Coopération au développement et du Commerce extérieur du Grand-Duché de Luxembourg.

INTRODUCTION ET CONTEXTE DU PROJET

Dans l'ensemble du réseau AFI, la finance inclusive genrée (FIG) est devenue un domaine de politique plus important depuis la création du Cadre de politiques pour l'inclusion financière des femmes de 2016 et l'adoption subséquente du Plan d'action de Denarau.



Cadre de politiques pour l'inclusion financière des femmes de 2016
> Voir [ici](#)



Plan d'action de Denarau
> Voir [ici](#)

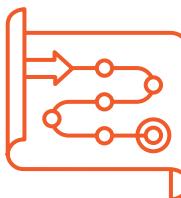


Il est de plus en plus largement reconnu dans le réseau AFI et au-delà qu'une croissance durable et inclusive ne peut être atteinte sans l'inclusion des femmes dans le système financier formel.

Les membres s'éloignent de plus en plus de l'élaboration de politiques et de réglementations financières neutres sur le plan du genre pour développer et mettre en œuvre activement des politiques sensibles au genre ou transformatrices. Cette approche permettra non seulement d'augmenter le taux d'inclusion financière des femmes, mais aussi de sensibiliser aux normes sociales et culturelles négatives qui empêchent les femmes de réaliser pleinement leur potentiel, ce qui favorisera le changement.

Bien que les contextes de FIG varient selon les membres du réseau AFI, en général, l'élaboration et la mise en œuvre de politiques et de réglementations financières liées à la FIG sont arrivées à un stade plus avancé. Compte tenu de l'augmentation du niveau d'activité dans ce domaine, il est nécessaire de :

- 1 Comprendre plus clairement les types de politiques réglementaires qui ont eu le plus d'impact sur l'amélioration de l'accès des femmes à des produits et services financiers de qualité et sur leur utilisation.
- 2 Guider les régulateurs financiers et les décideurs politiques au niveau national sur les catalyseurs politiques et réglementaires qui contribueront à créer un environnement plus propice à l'augmentation de l'inclusion financière des femmes.



La feuille de route de l'AFI sur la FIG pour la région Amérique Latine et Caraïbes (ALC) s'inscrit dans le prolongement du projet de cartographie de la FIG de l'AFI, qui s'est étendu à l'ensemble de son réseau mondial.

L'objectif du projet de cartographie de la FIG était d'améliorer le niveau de compréhension des membres de l'AFI sur les obstacles et les méthodes facilitantes en matière de FIG, et d'aider les régulateurs financiers

nationaux et les décideurs politiques à identifier des actions concrètes et spécifiques pour faire progresser la FIG dans leurs pays. Les éléments du projet comprennent un rapport sur l'environnement, 13 études de cas nationales approfondies, un rapport final et un appel à l'action.¹

La feuille de route de la FIG de l'AFI pour la région ALC va plus loin que le projet de cartographie en facilitant une analyse approfondie de la région ALC et de ces 11 institutions membres de l'AFI, y compris les régulateurs financiers et les décideurs politiques des Bahamas, du Costa Rica, de la République dominicaine, de l'Équateur, du Salvador, d'Haïti, du Honduras, du Mexique, du Paraguay, du Pérou et du Suriname. Après avoir clairement défini l'état de la FIG et de l'inclusion financière des femmes dans les 11 pays, deux feuilles de route sont détaillées pour soutenir l'inclusion financière des femmes dans la région LAC.

¹ Des études de cas des membres de l'AFI dans la région ALC sont disponibles ici : [Mexique](#), [Pérou](#), [Salvador](#), [Honduras](#), [République Dominicaine](#)

Les facilitateurs réglementaires et les politiques, les initiatives nationales et les programmes des feuilles de route sont divisés par chef de file, co-chef de file et défenseur, afin d'indiquer clairement le rôle recommandé pour les membres d'AFI.



La feuille de route de la FIG pour la région ALC fournit des solutions de politique transformatrices en matière de genre basées sur des preuves et qui prennent en compte les besoins, les intérêts et les comportements uniques des femmes et des hommes, proposant des actions à mettre en œuvre pas à pas par les institutions membres de l'AFI ALC sur leurs propres marchés afin de favoriser les progrès en matière d'inclusion financière des femmes.



CADRE ANALYTIQUE ET INDICATEURS DE LA FIG

Ce projet s'appuie sur le cadre analytique de l'AFI pour une FIG (voir figure 1 ci-dessous), qui aborde une série d'aspects de l'écosystème sous le mandat et le contrôle des régulateurs (politiques, réglementations et engagement du gouvernement), les domaines où les régulateurs peuvent exercer une forte influence (TIC et infrastructure ID), et ceux où les régulateurs ont une influence limitée mais néanmoins pertinente (l'environnement plus large de la participation économique, de l'inclusion et de l'entrepreneuriat des femmes).



Le cadre reflète également des aspects qui échappent au contrôle de tous les acteurs de l'écosystème, mais qui ont un impact sur tout ce qu'ils font : les normes sociales et culturelles qui forment une coquille poreuse autour des trois principaux éléments facilitants. Ces normes, propres à chaque juridiction membre d'AFI, évoluent au fil du temps.

Afin de dresser un tableau complet pour chaque juridiction membre de l'AFI, près de 100 indicateurs ont été identifiés, répartis entre les trois catégories qui suivent les trois éléments facilitants :

POLITIQUES, RÉGLEMENTATION ET ENGAGEMENT DES POUVOIRS PUBLICS, ACCÈS AUX SERVICES FINANCIERS, UTILISATION DES SERVICES FINANCIERS ET INFRASTRUCTURE

1 Les indicateurs couvrent la collecte de données ventilées par le sexe sur l'offre et la demande, la promotion de l'éducation numérique et financière des femmes, et le soutien au

développement de solutions financières et non financières axées sur les femmes par les prestataires de services financiers, ainsi que la détentio[n] de comptes par genre.

TIC ET INFRASTRUCTURE D'IDENTIFICATION

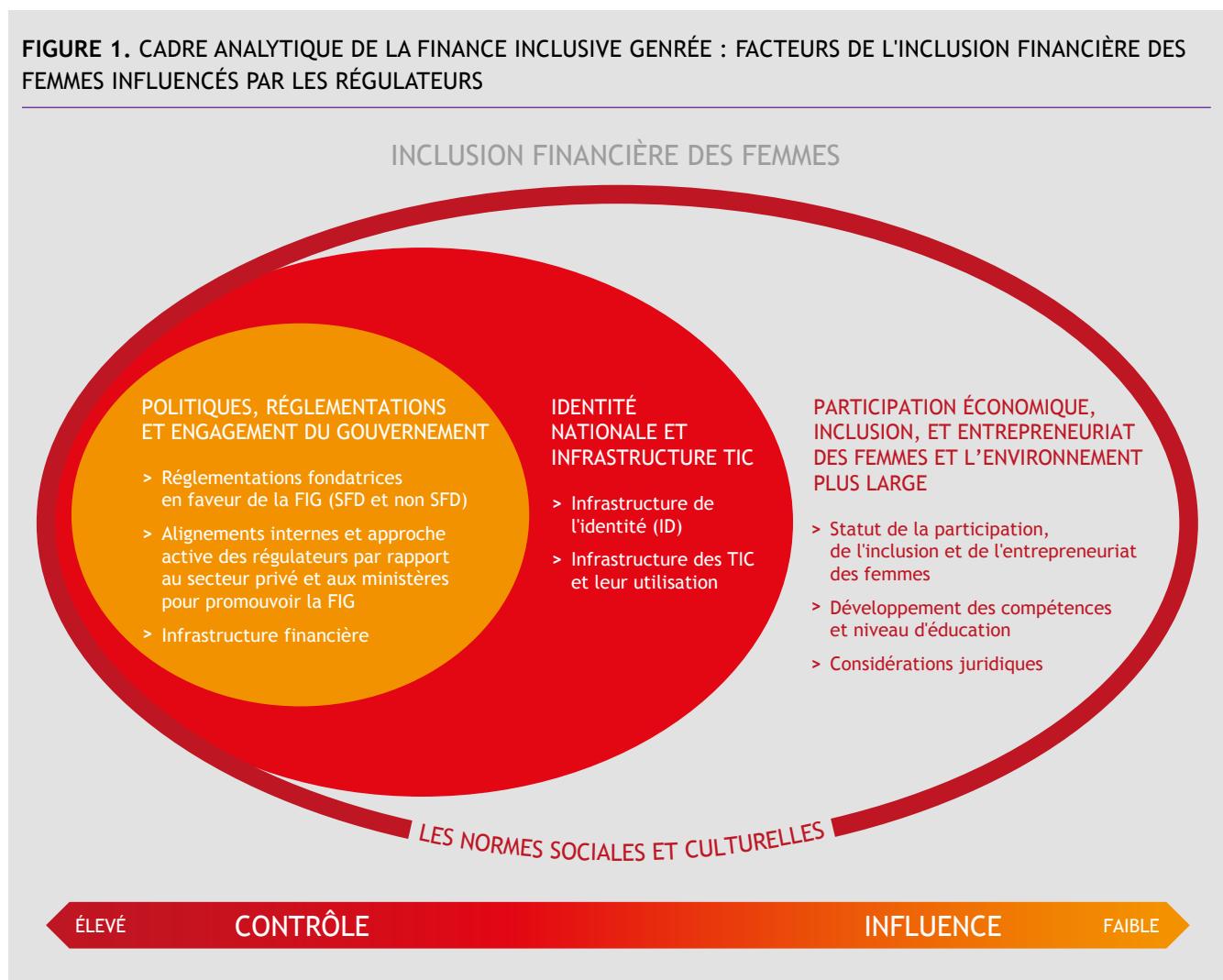
Les indicateurs couvrent le pourcentage de femmes adultes disposant d'une pièce d'identité, les femmes en possession d'un téléphone et l'accessibilité des services et appareils mobiles.

UN ENVIRONNEMENT PLUS LARGE DE LA PARTICIPATION ÉCONOMIQUE, DE L'INCLUSION ET DES INITIATIVES ENTREPRENEURIALES DES FEMMES

2 Les indicateurs couvrent le revenu perçu par les femmes en pourcentage de celui des hommes, l'écart entre les genres en ce qui concerne le niveau d'éducation secondaire, la participation au marché du travail et les restrictions légales imposées aux femmes à la tête d'une entreprise.

3

FIGURE 1. CADRE ANALYTIQUE DE LA FINANCE INCLUSIVE GENRÉE : FACTEURS DE L'INCLUSION FINANCIÈRE DES FEMMES INFLUENCÉS PAR LES RÉGULATEURS



INCLUSION FINANCIÈRE DES FEMMES EN AMÉRIQUE LATINE ET DANS LES CARAÏBES

L'inclusion financière des femmes dans la région ALC a augmenté de manière générale tout au long de la dernière décennie, mais avec des nuances importantes.

Tout d'abord, ce rapport et son prédecesseur, le projet AFI de cartographie de la finance inclusive genrée, utilisent les données du Global Findex pour sa large couverture des données d'inclusion financière du côté de la demande, ventilées par sexe, dans un grand nombre de pays, ce qui permet des comparaisons de données entre les pays et dans le temps. Cependant, la limitation du Global Findex est la petite taille de l'échantillon dans chaque pays, ce qui incite de nombreux membres de l'AFI à utiliser leurs propres données de l'offre ventilée par sexe, collectées au niveau national, pour déterminer ou évaluer l'inclusion financière des femmes et les écarts entre les genres.

Les données de Global Findex révèlent qu'en moyenne 45 % des femmes des pays ALC de l'AFI étaient titulaires d'un compte en 2021-2022, l'année la plus récente où

l'enquête a été menée. Il s'agit de la deuxième moyenne la plus basse au monde, qui n'est supérieure qu'à celle de la région arabe.

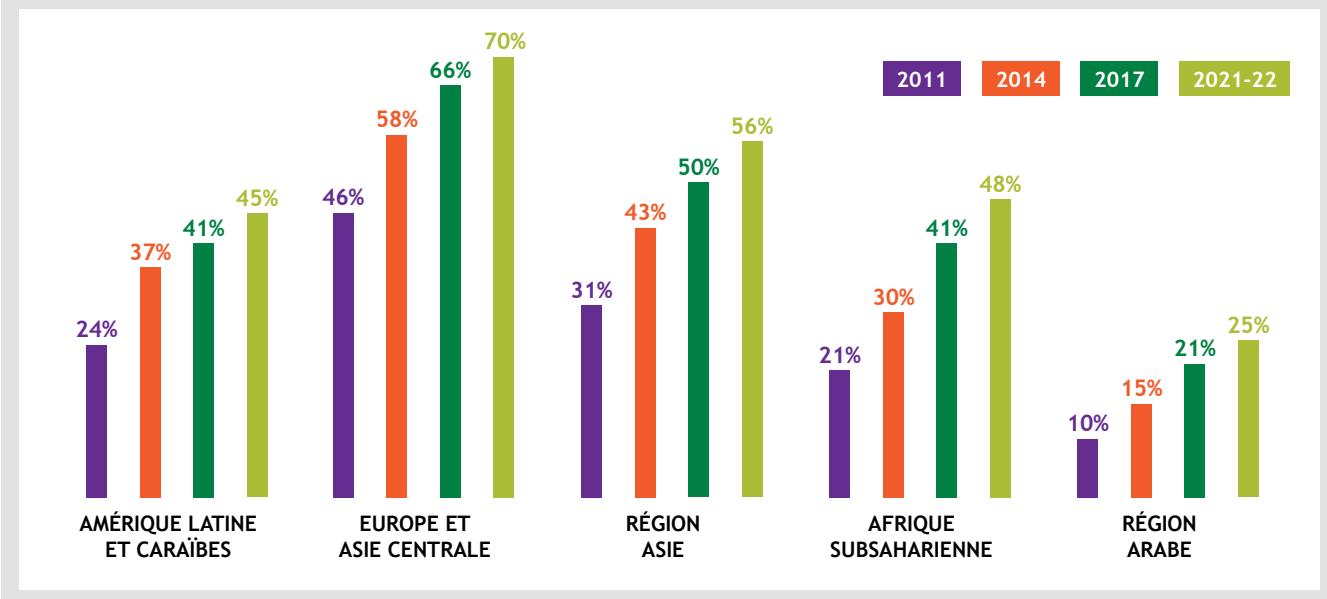
37% La plus forte augmentation de la détention d'un compte par les femmes dans la région AFI ALC s'est produite entre 2011 et 2014, passant de 24 % à 37 %.

Les progrès en matière d'inclusion financière des femmes dans les pays ALC de l'AFI ont été réalisés par les banques, plutôt que par les opérateurs de réseaux mobiles (MNO, pour son sigle en anglais) ou les institutions de microfinance, qui ont été les facteurs déterminants dans d'autres régions.

Si tous les pays ALC de l'AFI, à l'exception du Costa Rica, proposent des portefeuilles électroniques ou des solutions d'argent mobile, peu de pays ont réussi à les faire adopter à grande échelle jusqu'à présent, et de nombreuses solutions sont offertes par des banques plutôt que par des MNO. Tigo Money est un exemple de solution

² 2021 Les données du Global Findex ne sont pas disponibles pour Haïti ou le Suriname, c'est pourquoi des points de données alternatifs mais compatibles ont été utilisés. Veuillez consulter Haïti : FinScope 2018, disponible sur : https://www.brh.ht/wp-content/uploads/Haiti_English_20-05-2019.pdf et Suriname : 2022 National Baseline Measurement of Financial Inclusion and Financial Education report, disponible sur : https://www.cbvs.sr/images/content/2023/FinancieleInclusie/Finaalrapport_FIFEinSuriname.pdf

FIGURE 2. LA DÉTENTION DE COMPTES PAR LES FEMMES DANS LE RÉSEAU DE L'AFI, PAR RÉGION ET DANS LE TEMPS (FINDEX 2021-2022)²



proposée par un MNO (disponible dans plusieurs pays de la région ALC, dont le Honduras, le Guatemala et le Salvador), tandis que BIMO en Équateur est offert par un consortium de banques. Certaines solutions de portefeuille électronique arrivant sur le marché nécessitent un compte bancaire pour être installées ou ne sont pas bien adaptées aux caractéristiques des téléphones qui sont principalement utilisés par les populations à faible revenu, excluant ainsi la population déjà non bancarisée.³ En comparaison, la plupart des pays d'Afrique subsaharienne ont bénéficié de comptes d'argent mobile faciles à ouvrir et d'un vaste réseau d'agents permettant d'accéder aux populations autrefois non bancarisées. Dans de nombreux pays asiatiques, une plus grande inclusion des femmes a été observée grâce aux institutions de microfinance qui se concentrent explicitement sur les femmes, une approche qui n'est pas entièrement suivie par la microfinance en Amérique latine et dans les Caraïbes.⁴

³ Un téléphone aux caractéristiques adaptées est un téléphone mobile qui intègre des fonctions, telles que la possibilité d'accéder à l'internet, de stocker et de lire de la musique, mais qui n'a pas les fonctionnalités avancées d'un smartphone.

⁴ Dans la région ALC, 63 % des clients de la microfinance sont des femmes, contre 89 % en Asie du Sud et 73 % en Asie de l'Est et dans le Pacifique, selon Convergences 2019. Voir : https://www.convergences.org/wp-content/uploads/2019/09/Microfinance-Barometer-2019_web-1.pdf

Au lieu de cela, les pays ALC de l'AFI qui ont progressé en matière d'inclusion financière des femmes ont largement bénéficié de l'introduction de comptes basiques ou simplifiées qui ne nécessitent qu'une pièce nationale d'identité pour être ouverts (ce qui n'est pas un obstacle dans la région, car la plupart des femmes ont une pièce d'identité) et qui n'ont pas de solde minimum ou de frais associés. La canalisation des paiements du gouvernement aux particuliers (G2P) par le biais de ces comptes, ou de portefeuilles mobiles, a stimulé l'utilisation dans de nombreux pays, en particulier au Mexique et au Paraguay.

Cependant, un écart important entre les genres en matière de détention de compte demeure dans la région ALC avec neuf points de pourcentage, selon les données 2021-2022 du Global Findex. Et la majorité des femmes, 55 %, dans les pays d'Amérique latine et dans les Caraïbes membres de l'AFI n'ont pas accès à un compte bancaire ou à un compte d'argent mobile. Les régulateurs financiers, les ministères locaux et le secteur privé doivent s'attacher en priorité à mettre en place des actions et des réglementations encourageant l'accès aux comptes. En outre, l'inclusion financière complète nécessitera une utilisation accrue des comptes, des crédits et des prêts, ainsi que d'autres produits et services financiers de qualité.



ÉVALUATION DU RÉSEAU ALC DE L'AFI: FIG ET INCLUSION FINANCIÈRE DES FEMMES

Pour atteindre l'objectif du projet et fournir une feuille de route complète et factuelle pour la FIG en Amérique latine et dans les Caraïbes, les juridictions membres de l'AFI ont d'abord été cartographiées sur la base de l'accès financier des femmes par rapport au niveau de développement économique, puis analysées par rapport aux indicateurs du cadre analytique de l'AFI.



Reconnaissant que cet outil prédictif est un moyen important de comprendre le parcours et les progrès vers l'inclusion financière des femmes, la recherche a cartographié la détention d'un compte par les femmes (WAO, pour son sigle en anglais) en fonction du niveau de développement économique. Cette approche est basée sur le fait qu'un pays disposant de ressources plus importantes est susceptible de disposer d'une infrastructure facilitante plus avancée et d'une plus grande disponibilité de produits financiers par rapport à ses pairs disposant de ressources moindres.

L'analyse de régression multiple a identifié la valeur espérée de la détention d'un compte par les femmes pour chacune des 10 juridictions membres de l'AFI de la région ALC pour lesquelles des données Findex 2021 (ou des données récentes comparables sur l'inclusion financière des femmes) étaient disponibles, et la comparée à la détention réelle d'un compte par les femmes (voir la figure 3 ci-dessous).⁵ Pour la représentation graphique et l'analyse, plusieurs indicateurs en corrélation avec la détention d'un compte par les femmes ont été utilisés et appliqués ; les matrices avec ces différents indicateurs ont donné des résultats et des regroupements très similaires. L'analyse a utilisé l'indicateur du revenu national brut (RNB) par habitant, qui a montré une forte corrélation positive avec l'indice de détention de compte par les femmes basé sur le projet AFI de cartographie de la finance inclusive genrée, avec des rapports publiés en 2023 et 2024.

La ligne de régression, représentée dans la figure 3, indique qu'un RNB par habitant plus élevé est associé à une plus grande espérance de détention de comptes par les femmes. Les 10 pays ALC de l'AFI ont été représentés en fonction de leur RNB par habitant et de la détention d'un compte par les femmes ; la figure 3 montre la bulle de chaque pays, dimensionnée en fonction de la population. Cette représentation graphique a permis d'identifier deux groupes : les pays du groupe A situés au-dessus de la ligne de régression, et les pays du groupe B, situés en dessous de la ligne de régression.

Cette section compare le groupe A et le groupe B à chaque niveau du cadre analytique de la FIG de l'AFI afin de mettre en évidence les progrès et d'identifier les lacunes. Il est important de noter que si ces deux groupes permettent de souligner des niveaux de progrès similaires, divers facteurs géographiques, démographiques et économiques influencent les approches de chaque pays. Des stratégies efficaces dans un pays peuvent ne pas être applicables dans un autre. Par conséquent, lorsqu'ils envisagent de mettre en œuvre les recommandations, les membres de l'AFI sont encouragés à adapter l'approche à leurs besoins et contextes spécifiques.

⁵ Banque mondiale. 2022. Indicateurs de développement mondial. Disponible à l'adresse : <https://data.worldbank.org/indicator/NY.GNP.PCAP.CD>

NOTE SUR LA SÉLECTION DES DONNÉES



DÉTENTION DE COMPTES PAR LES FEMMES

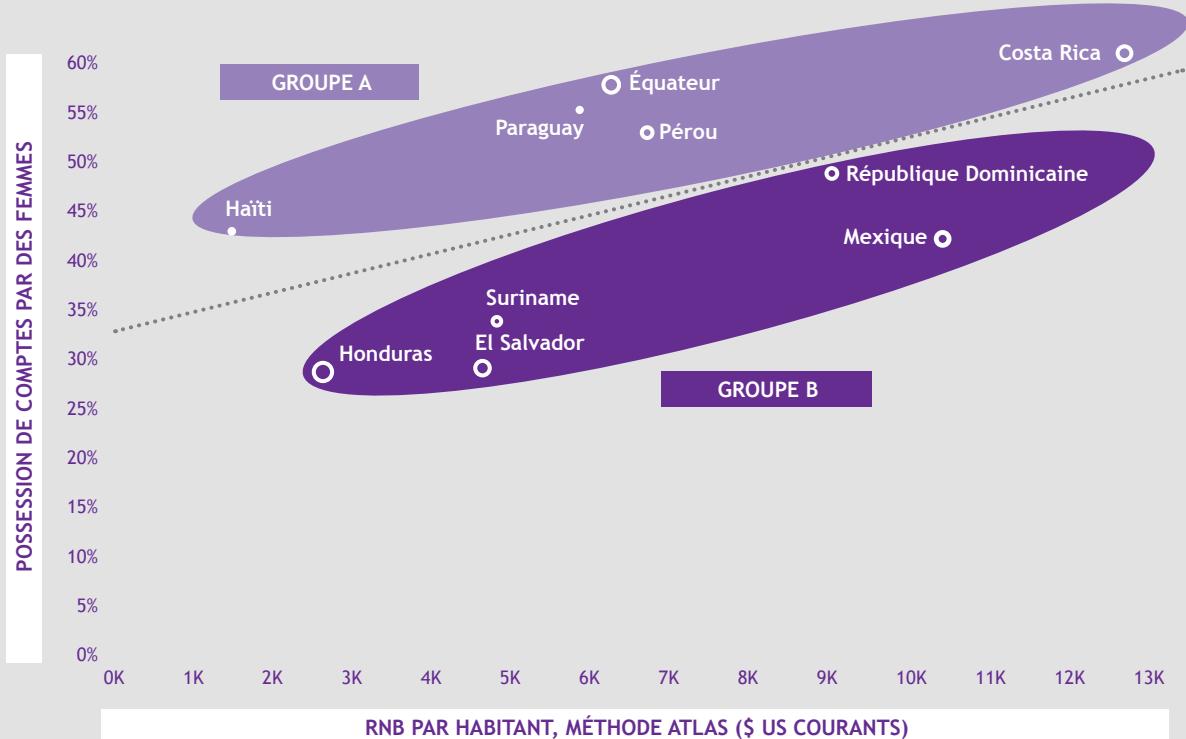
Les données Global Findex ont été sélectionnées pour cette analyse car il s'agit d'un ensemble de données mondiales essentielles sur l'inclusion financière des femmes, permettant la comparaison des données dans le temps, avec des données récentes disponibles pour 2021 pour huit juridictions membres ALC de l'AFI. Les données de Global Findex pour 2021 n'étaient pas disponibles pour trois pays membres : Haïti, le Suriname et les Bahamas. Pour Haïti, l'indicateur a été obtenu à partir de l'[enquête de consommation FinScope 2018](#), tandis que pour le Suriname, le rapport national sur la demande [2023 Baseline Measurement of Financial Inclusion and Financial Education \(Mesure de référence de l'inclusion financière et de l'éducation financière\)](#) a été utilisé. Pour les Bahamas, l'absence de données sur l'inclusion financière ventilées par sexe, que ce soit du côté de l'offre ou de la demande, a conduit à exclure le pays de l'analyse.



RNB PAR HABITANT

Les données du RNB par habitant de 2019 ont été utilisées pour cette analyse, car il s'agit de l'année la plus proche de 2021 pour laquelle des données sont disponibles. Les institutions mondiales telles que le Fonds monétaire international, la Banque mondiale et l'Organisation de coopération et de développement économiques utilisent généralement le RNB par habitant pour cartographier les pays à des fins de recherche. La Banque mondiale considère qu'il s'agit d'un indicateur utile et facilement disponible pour ses groupements de pays en fonction du revenu, est en étroite corrélation avec d'autres mesures non monétaires de la qualité de vie, telles que les taux de scolarisation, l'espérance de vie à la naissance et les taux de mortalité infantile.

FIGURE 3. INCLUSION FINANCIÈRE DES FEMMES ET RNB PAR HABITANT DANS LES PAYS MEMBRES D'AFI LAC



Source : Calculs de ConsumerCentriX basés sur Global Findex, 2023 ; FinScope, 2018 ; CBVS, 2023 ; et WDI, 2023.

1 | ÉTAT DE L'INCLUSION FINANCIÈRE DES FEMMES ET DE L'INFRASTRUCTURE FINANCIÈRE

État de l'inclusion financière des femmes ⁶	Source des données ⁷	Groupe A Moyenne	Groupe B Moyenne	Différence (en pourcentage)
Pourcentage de femmes adultes détenant un compte bancaire	Global Findex 2021	37%	54%	17%
Pourcentage d'hommes adultes détenant un compte bancaire	Global Findex 2021	48%	61%	13%
Écart entre les genres en ce qui concerne la détention d'un compte	Global Findex 2021	12%	7%	-4%
Avoir effectué ou reçu un paiement numérique, femmes (% âgées de 15 ans et plus)	Global Findex 2021	30%	47%	17%
Avoir effectué ou reçu un paiement numérique, hommes (% âgés de 15 ans et plus)	Global Findex 2021	42%	56%	14%
Écart de genre : avoir effectué ou reçu un paiement numérique	Global Findex 2021	12%	9%	-3%

⁶ Tous les nombres sont arrondis au nombre pair le plus proche.

⁷ 2021 Les données du Global Findex ne sont pas disponibles pour Haïti (groupe A) ou le Suriname (groupe B), des données alternatives mais compatibles ont donc été utilisées. Veuillez consulter Haïti : FinScope 2018 et Suriname : 2022 National Baseline Measurement of Financial Inclusion and Financial Education report. Voir la section ci-dessous pour les liens. De plus, les données sur les paiements numériques ne sont pas disponibles pour ces deux pays, ils sont donc exclus des moyennes pour ces types de données.

Avant de comparer les réglementations, politiques et programmes financiers des groupes A et B, il est important d'identifier les différences dans l'état de l'inclusion financière des femmes, qui est en fait le résultat du cadre.

Il existe une différence notable entre les deux groupes d'Amérique latine et des Caraïbes en ce qui concerne la détention de comptes par les femmes : en moyenne, les pays du groupe A comptent 17 % de plus de femmes qui détiennent un compte que les pays du groupe B, tandis que l'écart entre les genres en matière de détention de comptes est de 4 % plus important dans les pays du groupe B par rapport aux pays du groupe A en moyenne.

Une comparaison de l'utilisation des paiements numériques entre les deux groupes AFI ALC met en évidence l'importance des paiements numériques pour l'inclusion financière. Dans le groupe A, 47 % des femmes et 56 % des hommes avaient effectué ou reçu un paiement numérique au cours de l'année écoulée, alors que ces chiffres ne sont que de 30 % pour les femmes et 42 % pour les hommes dans le groupe B, d'après le Global Findex 2021. Une utilisation plus répandue des paiements numériques peut encourager les individus à ouvrir et à utiliser un compte bancaire, et un engagement plus important avec le secteur financier formel peut faciliter l'emprunt par des individus auparavant limités par le crédit, soulignant le rôle central des paiements numériques dans l'inclusion financière.

2 | RÈGLEMENTATIONS DE BASE SOUTENANT L'INCLUSION FINANCIÈRE DES FEMMES

Règlementations de base qui soutiennent l'inclusion financière des femmes et la FIG	% des pays du groupe B	% des pays du groupe A
Des portefeuilles électroniques ou des comptes à valeur stockée en argent mobile sont disponibles	100%	80%
> Réglementation de l'argent mobile mise en place	80%	80%
Interopérabilité des paiements de détail, des fonctionnalités de porte-monnaie à porte-monnaie, ou des agents	80%	100%
Commutateur ou système national de paiement pour les virements interbancaires	60%	60%
Connaissance du client (KYC) échelonné pour l'ouverture d'un compte ou d'un portefeuille électronique	80%	100%
Le E-KYC, ou KYC numérique, est autorisé pour l'ouverture d'un compte	80%	100%
Utilisation de réseaux d'agents bancaires pour l'encaissement-décaissement (CICO)	80%	100%
> Réglementation des agents bancaires en place	80%	100%
Le cadre de données aborde les exigences en matière de respect de la vie privée et de l'utilisation des données financières	80%	80%
Stratégie nationale de transformation numérique ou FinTech en place.	80%	60%
Stratégie nationale d'inclusion financière (SNIF) en place	80%	80%
> La perspective de genre est incorporée dans la SNIF	80%	60%
> Des objectifs explicites en matière de genre sont inclus dans la SNIF	20%	40%
Plan d'éducation financière basique (dans le cadre de la SNIF ou séparément)	100%	100%
Mise en place d'une réglementation en matière de protection des consommateurs qui aborde les questions concernant les clientes	60%	80%
Réglementation et surveillance des institutions financières non bancaires	80%	80%
Mise en place d'un registre de garanties mobilières	80%	80%
Bureau national d'information sur le crédit (BIC), ou bureaux de crédit privés réglementés	100%	100%



INTEROPÉRABILITÉ, OPEN BANKING ET LA POLITIQUE NATIONALE D'INCLUSION FINANCIÈRE AU PÉROU

La Banque Centrale de réserve du Pérou (BCRP) s'est efforcé d'accroître l'interopérabilité pour promouvoir les paiements numériques et la technologie financière, afin de favoriser l'inclusion financière. En 2021, 44 % des femmes et 55 % des hommes ont déclaré avoir effectué ou reçu un paiement numérique selon Global Findex, ce qui est élevé pour la région. Pour soutenir la prévalence des paiements numériques, en particulier depuis la pandémie de COVID-19, la BCRP s'est efforcé de renforcer l'interopérabilité des commerces de détail. Actuellement, plus de 100 000 détaillants dans le pays sont compatibles avec la monnaie électronique. La BCRP, qui a déclaré que les prestataires de services de paiement devaient parvenir à l'interopérabilité, a fixé un calendrier pour sa mise en œuvre. En outre, la BCRP gère le commutateur de paiement pour les transferts interbancaires, les chèques, les guichets automatiques et l'argent mobile, tous intégrés dans le système de règlement brut en temps réel.

Pour aller plus loin, le Pérou jette les bases d'un système de paiement ouvert (OPS), qui conduira à terme à l'adoption d'un système bancaire et financier ouvert. Actuellement, plusieurs banques proposent des interfaces de programmation d'applications ouvertes (API, pour son sigle en anglais) permettant l'interopérabilité et l'offre de services financiers par les entités financières. La banque centrale étudie les éléments nécessaires pour améliorer les capacités du pays en matière d'API et œuvre avec les secteurs public et privé à construire les meilleurs standards intégrant les principes et réglementations internationales pour s'assurer une très forte solidité de l'écosystème. Le système de banque ouverte pourrait susciter l'innovation dans l'inclusion financière de la région ALC, qui, jusqu'à présent, a été principalement portée par des start-up Fintech comme les néo-banques digitales et les prestataires de services de paiement mobile.

La stratégie et les efforts d'inclusion financière du Pérou se consolident dans le cadre de politiques nationales d'inclusion financière et d'une structure de gouvernance solide, qui ont contribué de manière significative à l'accélération de l'inclusion financière des femmes. L'actuelle Politique Nationale d'Inclusion Financière 2019-2030 est coordonnée par la Commission multisectorielle sur l'inclusion financière, qui gère la mise en œuvre de la politique par les participants des secteurs public et privé et surveille ses progrès. En outre, il existe un comité consultatif pour l'inclusion financière des femmes, créé en 2021 et dirigé par le ministère des femmes et des populations vulnérables (MIMP, pour son sigle en anglais). Ce comité rassemble les ministères du secteur public et les régulateurs, ainsi que le secteur privé pour prendre des initiatives clés, notamment la collecte de données sur les services financiers ventilées par sexe, la promotion de l'éducation financière et l'amélioration de l'accès au financement.



Myriam B/Shutterstock



RÉGLEMENTATION DES SOUS-AGENTS DE SERVICES BANCAIRES EN RÉPUBLIQUE DOMINICAINE

La République dominicaine est classée dans le groupe B, avec un RNB par habitant suggérant un niveau d'inclusion supérieur aux 49 % de femmes disposant d'un compte selon le Global Findex 2021-2022. L'une des façons utilisée par les régulateurs financiers dominicains pour promouvoir l'inclusion financière est en augmentant l'accessibilité par le biais de réseaux d'agents bancaires.

En 2013, les régulateurs financiers ont mis en œuvre une réglementation autorisant les "sous-agents" bancaires afin de promouvoir l'inclusion financière au stade le plus précoce. Cette réglementation permet aux micros, petites et moyennes entreprises de détail (qui sont aujourd'hui plus de 5 600) de fournir certaines opérations et services bancaires, tels que la réception de paiements, l'envoi ou la réception de transferts en République dominicaine, et le traitement de demandes spécifiques de produits et de services. Les sous-agents bancaires permettent aux habitants des zones rurales d'accéder aux services financiers, les intégrant ainsi au marché financier dominicain.

En 2023, la Banque Centrale de la République Dominicaine (BCRD) a modifié la réglementation sur les sous-agents bancaires, créant de nouvelles entités autorisées à externaliser des services financiers, telles que les sociétés de crédit, les bureaux de poste et les Centres pour PME. Cette modification permet de nouvelles opérations, telles que l'ouverture de comptes d'épargne basique et de paiement électronique, qui sont très susceptibles d'augmenter le nombre de comptes parmi les personnes auparavant non bancarisées. Elle permet également l'émission de cartes de débit ou de crédit prépayées liées aux comptes d'épargne existants.

De nombreux pays ALC de l'AFI du groupe B , ne disposent pas des réglementations de base nécessaires au succès des services financiers numériques axés sur les femmes et de la finance inclusive genrée. Cette section détaille les réglementations et explique les différences entre les deux groupes.

Alors que la plupart des marchés d'ALC de l'AFI disposent de portefeuilles électroniques ou de solution(s) d'argent mobile, à l'exception du Costa Rica (groupe A), il est essentiel que les régulateurs financiers veillent à ce que les services financiers mobiles et numériques soient efficacement réglementés. Parmi ses objectifs, la réglementation des SFD devrait faciliter l'utilisation des portefeuilles électroniques pour les paiements de détail, permettre l'ouverture de portefeuilles électroniques sans être lié à un compte bancaire, et permettre la connaissance numérique du client (e-KYC), afin que les clients puissent ouvrir à distance un portefeuille électronique ou des comptes bancaires simplifiées. En outre, une réglementation autorisant la connaissance progressive du client, combinée à une attitude proactive du régulateur encourageant les institutions financières (IF) à adopter des comptes simplifiés (ou basiques), peut accroître de manière significative l'accès des populations non bancarisées.

Au sein du réseau ALC de l'AFI, de nombreux pays ne disposent pas d'un commutateur ou d'un système national de paiement permettant le traitement en temps réel et le règlement des transferts entre les banques et les fournisseurs d'argent mobile. Un tel système est essentiel pour parvenir à une inclusion financière complète, car il facilite les transactions financières transparentes : les participants peuvent compenser et régler des paiements à travers différents systèmes sans avoir besoin de s'inscrire à chacun d'entre eux. En l'absence d'un tel système, les transferts de fonds entre comptes ou les paiements à des tiers peuvent prendre jusqu'à 48 ou 72 heures.

L'interopérabilité des systèmes financiers est essentielle à l'élargissement de l'inclusion. L'interopérabilité simplifie et réduit les coûts (grâce à des frais de transaction moins élevés) ce qui permet aux consommateurs de services financiers d'effectuer des paiements numériques sur des comptes d'autres institutions, que ces comptes leur appartiennent ou qu'ils appartiennent à des tiers. Les sociétés FinTech, les fournisseurs de services financiers mobiles, les banques et les institutions financières non bancaires qui sont interopérables constatent une augmentation de l'utilisation, de l'efficacité et des économies (grâce à l'infrastructure partagée). En outre, un élément de l'interopérabilité est l'acceptation de l'argent mobile et des solutions de paiement numérique chez les détaillants à travers le pays, ce qui rend les paiements plus faciles et plus sûrs pour les consommateurs.

Les pays ALC de l'AFI du groupe A diffèrent de ceux du groupe B, par l'étendue et l'utilisation des réseaux d'agents bancaires. Les agents fournisseurs de services bancaires comprennent les détaillants, les petites épiceries, les vendeurs de temps de connexion des réseaux mobiles et les réseaux du secteur des services publics (comme les bureaux de poste ou les loteries nationales), qui sont engagés par les institutions financières ou les opérateurs de réseaux mobiles pour traiter les transactions des clients. Les agents bancaires facilitent l'accès aux portefeuilles électroniques et aux comptes basiques en offrant aux banques et aux opérateurs de réseaux mobiles un moyen rentable d'étendre leur portée dans des zones plus rurales et difficiles d'accès ; l'absence de réglementation facilitant l'expansion des réseaux d'agents bancaires peut entraver les efforts d'inclusion financière visant à atteindre les populations non bancarisées.

Alors que la plupart des pays d'Amérique latine et des Caraïbes ont des stratégies nationales d'inclusion financière (SNIF) actives, il est nécessaire de mettre plus explicitement l'accent sur les femmes (ainsi que sur les différents segments de femmes et les lacunes en matière d'accès) à travers de ces stratégies. En outre, très peu de pays ALC de l'AFI fixent des objectifs spécifiques sur l'inclusion financière des femmes dans leur SNIF, qui peuvent être basés sur des données ventilées par sexe du côté de l'offre ou de la demande et devraient être liés à chaque objectif d'inclusion financière, qu'il s'agisse de la détention d'un compte, de l'accès au crédit ou d'autres facteurs. En outre, la continuité des stratégies nationales est vitale, et chaque stratégie doit s'appuyer sur la précédente pour s'efforcer en permanence d'améliorer l'inclusion universelle, en particulier pour les femmes.

 Nous veillons à ce que toutes les nouvelles politiques et stratégies mettent l'accent sur les femmes. Nous passons de la neutralité en matière de genre à l'inclusion du genre. 

Unité d'inclusion financière, Banque de la République d'Haïti

L'accès au crédit est un élément important de l'inclusion financière, en particulier pour les femmes entrepreneurs et propriétaires d'entreprises. Les réglementations et politiques de base qui soutiennent l'accès des femmes au crédit comprennent la protection des consommateurs de services financiers et des mécanismes de recours efficaces, un registre des garanties mobilières qui permet l'utilisation d'actifs alternatifs comme garantie de prêt, et des bureaux de crédit réglementés qui sont utilisés par toutes les institutions financières. Des trois domaines, la protection des consommateurs est celui qui

est le moins couvert, car de nombreux pays ne disposent pas de réglementations ou de politiques explicites pour les consommateurs de services financiers.

L'inclusion financière ne se limite pas aux banques. Dans de nombreux pays d'Amérique latine et des Caraïbes, les femmes se tournent vers les coopératives, les associations d'épargne et de crédit et les IMF non bancaires, souvent en raison de leur accessibilité et de leur familiarité. Sur certains marchés, un régulateur

financier distinct supervise les coopératives ou d'autres institutions financières non bancaires ; sur d'autres, la réglementation et la supervision du secteur financier formel relèvent de la responsabilité de la banque centrale ou de la surintendance. Quel que soit le modèle, les facteurs essentiels sont que l'autorité financière réglemente et supervise toutes les institutions financières non bancaires, établisse un cadre facilitant la croissance de ces institutions, tout en garantissant leur solvabilité et la protection des consommateurs.



PORTEFEUILLES ÉLECTRONIQUES AU SALVADOR

Les portefeuilles électroniques au Salvador favorisent l'inclusion financière, avec une adoption surpassant celle des comptes bancaires traditionnels, même si le pays se situe en dessous de la ligne de régression de l'inclusion financière des femmes. En 2015, le pays a adopté la loi visant à faciliter l'inclusion financière, qui couvre toute une série de domaines, y compris le KYC échelonné. Sa disposition la plus importante est sans doute la réglementation des fournisseurs de portefeuilles électroniques et des comptes d'épargne avec des exigences simplifiées. Cette loi impose des obligations d'information, fixe des normes de protection des consommateurs, prévoit des limites de transaction pour les agents de services bancaires et autorise les banques à proposer leurs propres services d'argent mobile.

En ouvrant la voie à l'argent électronique et à son utilisation dans le pays, la loi a entraîné une croissance explosive de Tigo Money de l'OMM Millcom, qui est également disponible dans d'autres pays d'ALC, dont le Honduras, le Paraguay et le Guatemala.

20%



Aujourd'hui, il y a plus d'un million de comptes Tigo Money au Salvador, ce qui représente environ 20 % de la population adulte, un chiffre important comparé au 29 % de femmes et 45 % d'hommes qui détiennent un compte bancaire, selon Findex 2021.⁸

⁸ Banque mondiale. 2021. Base de données Global Findex. Disponible à l'adresse : <https://www.worldbank.org/en/publication/globalfindex>

À l'avenir, l'analyse de la répartition par genre des comptes Tigo money sera cruciale pour comprendre si l'argent mobile peut contribuer à accélérer l'inclusion financière des femmes dans le pays.

Plus récemment, en 2021, le gouvernement du Salvador a adopté la loi sur le bitcoin et introduit Chivo, un portefeuille électronique appartenant au gouvernement pour les crypto-monnaies et les dollars, faisant du pays le premier à accorder aux crypto-monnaies un cours légal, mettant le bitcoin sur un pied d'égalité avec le dollar américain, qui est la monnaie officielle du pays depuis des décennies. En 2021, trois millions de Salvadoriens avaient téléchargé l'application et créé un compte, soit 46 % de la population, où les femmes représentent 52 % de ces utilisateurs.⁹ Les données indiquent que de nombreux utilisateurs convertissent des dollars américains en bitcoins et gardent la monnaie numérique, mais effectuent également des transferts d'argent : sur le 4 % de personnes qui ont envoyé des transferts d'argent internationaux et nationaux en 2022, 23 % ont utilisé les portefeuilles Chivo et 22 % ont utilisé Tigo Money.¹⁰

⁹ Gouvernement du Salvador et Banque centrale de réserve du Salvador. 2022. Portail de l'inclusion et de l'éducation financière. Disponible à l'adresse : <https://inclusionfinanciera.gob.sv/> et à télécharger ici : <https://cdn.inclusionfinanciera.gob.sv/wp-content/uploads/2022/03/RESULTADOS-CON-CRUZES-DE-VARIABLES-ENCUESTA-NACIONAL-IF.xlsx>

¹⁰ Banque centrale de réserve du Salvador. 2022. Enquête nationale sur l'accès et l'utilisation des produits et services financiers. Disponible à l'adresse : <https://cdn.inclusionfinanciera.gob.sv/wp-content/uploads/2023/01/InfMNOe-Resultados-Encuesta-Nacional-de-Acceso-y-Uso-de-Productos-y-Servicios-Financieros-2022.pdf>



POLITIQUES NATIONALES ET COORDINATION POUR L'INCLUSION FINANCIÈRE AU MEXIQUE

Afin d'unifier les efforts pour lutter contre les faibles niveaux d'inclusion financière, en particulier pour les femmes, les régulateurs financiers mexicains et les parties prenantes du secteur public ont collaboré pour former le Conseil national pour l'inclusion financière (CONAIF) et mettre en œuvre une SNIF avec un accent particulier sur les femmes.

La première SNIF du Mexique a été adoptée en 2016. Malgré son impact sur le niveau général de détention de comptes, les hommes en ont bénéficié de manière disproportionnée par rapport aux femmes et l'écart entre les genres s'est creusé pour atteindre 13 points de pourcentage, selon le Global Findex de 2021. La deuxième et actuelle stratégie, mise en œuvre en 2020, s'attaque plus explicitement à l'inclusion financière des femmes et a été rédigée sur la base d'un diagnostic solide de l'inclusion financière des femmes dans le pays à l'aide de données relatives à l'offre et à la demande.¹¹ Les priorités de la stratégie, dans la collecte de données ventilées par sexe, dans l'amélioration de la portée des institutions financières auprès des populations non bancarisées et dans l'ajustement de l'environnement réglementaire pour soutenir l'inclusion, toutes mettent en avant les femmes et le genre en tant que points focaux.

L'objectif de la politique nationale est de faire en sorte que 77 % des adultes mexicains aient accès à au moins un produit financier d'ici 2024 (contre 68 % en 2018, l'année de référence). Il y a également un objectif spécifique en matière de genre : éliminer l'écart moyen entre les genres en matière de détention de produits financiers d'ici 2024, par rapport à la base de référence de 7,4 % en 2018.

La responsabilité de la politique nationale d'inclusion financière 2020-2024 incombe à la CONAIF et au Comité d'éducation financière (CEF), qui sont soutenus par leurs groupes de suivi et les tables rondes des secteurs public et privé. En outre, le Comité interinstitutionnel pour l'équité entre les genres dans les institutions financières (CIIGEF) a été créé pour élaborer des propositions et faciliter le partage d'expériences entre les institutions financières et les parties prenantes du secteur public. Les objectifs du comité sont les suivants (1) parvenir à un meilleur équilibre dans la représentation des femmes aux postes de décision ; (2) promouvoir l'éducation financière, l'accès et l'utilisation des services financiers par les femmes ; et (3) prévenir et éradiquer la discrimination, le harcèlement et la violence fondée sur le genre.

¹¹ Voir la section 6.4 du chapitre 4 : https://www.afiglobal.org/wp-content/uploads/2020/07/ES_Strategy_National_Financial_Inclusion_Strategy.pdf



PAIEMENTS NUMÉRIQUES AU COSTA RICA

Au Costa Rica, l'inclusion financière des femmes s'est accélérée avec l'adoption des paiements numériques. Le régulateur financier a introduit le système de paiement mobile du gouvernement, Sinpe Móvil, en 2015, dont l'usage s'est rapidement répandu dans tout le pays.

Destiné au segment des paiements de détail, Sinpe Móvil relie tous les intermédiaires financiers du Costa Rica, permettant aux utilisateurs d'effectuer des transferts électroniques vers des comptes liés à des téléphones mobiles. Les transactions peuvent être effectuées par message ou en utilisant l'application de chaque entité participante, permettant des transferts en temps réel sans frais, jusqu'à environ 200 USD.¹² La conception offre un mécanisme de paiement sûr, interopérable, facilement accessible et largement disponible avec une ample couverture et, par conséquent, la solution a facilité le paiement de services sans avoir besoin de cartes de crédit, ou d'avoir de l'argent liquide sur soi. Le système de paiement est régi par le [règlement relatif au système de paiements](#) qui a été adopté en 2018 et mis à jour en 2022.

La pandémie de COVID-19 a accéléré la numérisation des paiements au Costa Rica : à la fin de 2020, le pourcentage d'hommes et de femmes ayant reçu ou effectué des paiements électroniques a dépassé celui de tout autre pays de la région ALC.¹³ En 2021, 53 % des femmes et 66 % des hommes avaient effectué ou reçu des paiements numériques au Costa Rica, selon Findex. En 2022, Sinpe Móvil a traité 372 millions de transactions, soit une augmentation de 66 % par rapport à l'année précédente. La popularité de l'entreprise ne cesse de croître : elle compte actuellement plus de deux millions de clients enregistrés, soit 56 % de la population âgée de 15 ans et plus, bien que la ventilation des données par sexe ne soit malheureusement pas disponible.¹⁴

¹² BCCR. sans date. Sinpe Móvil. Disponible à l'adresse : [https://www.bccr.fi.cr/en/payments-system/public-services/sinpe-movil#:~:text=%E2%80%8B%22Sinpe%20Móvil%22%20\(Mobile,Banca%20Web%20Móvil%2C%20Banca%20App%2C](https://www.bccr.fi.cr/en/payments-system/public-services/sinpe-movil#:~:text=%E2%80%8B%22Sinpe%20Móvil%22%20(Mobile,Banca%20Web%20Móvil%2C%20Banca%20App%2C)

¹³ IFLR. 2020. Les régulateurs du Costa Rica doivent faire le saut vers la fintech maintenant. Disponible à l'adresse : <https://www.iflr.com/article/2a645eymbchnuusf1rep/costa-ricas-regulators-must-take-the-leap-to-back-fintech-now>

¹⁴ BCCR. 2020. Statistiques du système national de paiement. Disponible à l'adresse : <https://www.bccr.fi.cr/en/payments-system/DocStatistics/InfMNOe-estadistico-del-snp-2020.pdf>

3

APPROCHE ACTIVE POUR ENGAGER L'ÉCOSYSTÈME ET RÉALISER L'ALIGNEMENT INTERNE

Approche active pour engager l'écosystème et réaliser l'alignement interne	% des pays du groupe B	% des pays du groupe A
DONNÉES SUR LES SERVICES FINANCIERS VENTILÉES PAR SEXE :		
Collecte régulière de données ventilées par sexe sur l'offre à différents niveaux (politique, institutionnel, fournisseur, niveau de programmes) - consommateurs et MPME	80%	80%
Collecte régulière de données ventilées par sexe sur la demande - consommateurs et MPME	60%	40%
Agrégation, analyse et établissement de rapports sur les écarts entre les genres, les tendances/goulets d'étranglement et les progrès.	80%	60%
Approche active pour engager le secteur privé dans l'inclusion financière des femmes - y compris des tables rondes, des conférences, des réunions avec des représentants du secteur privé, des contacts directs avec des FSF réglementés, etc.	80%	40%
Alignment des principaux décideurs politiques et régulateurs sur l'importance de l'inclusion financière des femmes	80%	60%
Coordination entre les principaux décideurs et régulateurs sur l'inclusion financière des femmes - y compris la coopération entre les partis, le partage d'informations, les réunions régulières, etc.	60%	40%
Programmes de numérisation des services gouvernementaux au profit des femmes bénéficiaires - y compris les paiements/transferts sociaux G2P et P2G	60%	80%
Encouragement et incitation à la participation du secteur privé pour promouvoir l'utilisation et la création de FinTech pour atteindre les femmes desservies - par exemple, sandbox réglementaires et centres d'innovation.	80%	60%
Encouragement et incitation des FSF à mettre en œuvre des solutions financières et non financières axées sur les femmes, y compris pour les femmes entrepreneurs	40%	60%
Promotion de politiques d'inclusion financière favorables à l'investissement des femmes (y compris des incitations pour les investisseurs), et promotion d'un dialogue ouvert entre les gouvernements et les investisseurs.	40%	20%
Encouragement et incitation des FSF à accroître la diversité et l'équité en matière de genre au sein de leur personnel.	20%	40%
Engagement stratégique et programme d'actions pour stimuler la diversité et l'équité de genre au sein des organismes de régulation - par exemple, programmes de mentorat et de leadership des femmes au sein des agences gouvernementales et des institutions de régulation et de politique	60%	20%

Source : Recherche secondaire et personnellemente par ConsumerCentriX. 2024.

Au-delà des réglementations fondamentales, les régulateurs des groupes A et B des pays AFI d'Amérique latine et des Caraïbes, peuvent engager plus activement le secteur privé, les ministères et d'autres parties prenantes à trouver des solutions stratégiques aux écarts spécifiques en matière d'inclusion financière des femmes.

Tout d'abord, des données ventilées par sexe sur les services financiers sont nécessaires pour mesurer et stimuler les progrès. Les régulateurs financiers sont particulièrement bien placés pour collecter, agréger, rapporter et utiliser les données relatives au genre afin de prendre des décisions de politiques qui soutiennent l'inclusion financière des femmes. La plupart des régulateurs des pays ALC de l'AFI

collectent des données ventilées par sexe auprès des IF réglementées, à l'exception du Suriname et d'Haïti, mais ils sont moins nombreux à agréger et à analyser les données par consommateur (au lieu des comptes ou des crédits) ou à collecter des données ventilées par sexe sur les micro, petites et moyennes entreprises (MPME). En outre, très peu de pays mènent des enquêtes nationales ou ont intégré des indicateurs d'inclusion financière dans les enquêtes nationales sur les ménages, malgré la valeur de ces données relatives à la demande pour mettre en évidence les besoins financiers persistants des femmes et les écarts du point de vue du consommateur.

Les régulateurs financiers sont idéalement positionnés pour engager le secteur privé sur l'importance et les lacunes

de l'inclusion financière des femmes tout en promouvant l'innovation de solutions financières et non financières centrées sur les femmes, y compris les FinTech. Avant d'approcher le secteur privé, les régulateurs financiers eux-mêmes doivent être alignés en interne. Dans la région ALC, de nombreux pays disposent d'une surintendance et d'une banque centrale, en plus d'autres ministères publics engagés dans la promotion de l'inclusion financière. Des structures de gouvernance et des actions de collaboration doivent être mises en place pour coordonner les efforts. Il est intéressant de noter que le groupe Best en tête dans ce domaine, ce qui suggère que les régulateurs de ces pays reconnaissent la nécessité d'une coordination nationale des efforts liés à l'inclusion financière des femmes, plus encore que dans les pays du groupe A.



SURINAME : INVESTIR DANS LA NUMÉRISATION POUR LUTTER CONTRE L'EXCLUSION

Pour aborder l'inclusion financière, le Suriname, un pays tropical de moins d'un million d'habitants vivant pour la plupart le long de la côte, adopte la numérisation. Une enquête nationale de référence sur l'inclusion financière a révélé que seuls 34 % des femmes et 38 % des hommes étaient titulaires d'un compte en 2022.¹⁵

68%

Et pourtant, la pénétration de la téléphonie mobile est élevée : environ 68 % de la population possède un téléphone portable, selon GSMA 2022, et l'enquête nationale a révélé que beaucoup ont accès à Internet sur leur téléphone.¹⁶

En outre, une proportion relativement élevée de la population, 42 % des femmes et 40 % des hommes, utilise des smartphones, ce qui est remarquable compte tenu du RNB par habitant.¹⁷

L'année dernière, le pays a lancé une [stratégie numérique nationale \(2023-2030\)](#), visant à accroître l'adoption des technologies de paiement numérique et à tirer parti des produits et services numériques pour une plus grande inclusion financière. Actuellement, il existe un solide réseau interbancaire pour les ATM et les transactions POS, soutenu par le réseau bancaire du Suriname (BNET), avec la plupart des banques proposant des services bancaires par internet, et plusieurs banques offrant des applications mobiles. En outre, deux solutions d'argent mobile, Uni5Pay+ et Mopé, ont émergé en 2019, permettant aux clients d'effectuer facilement des paiements P2P ou des paiements basés sur des QR codes aux commerçants. Cependant, l'ouverture d'un portefeuille mobile au Suriname nécessite un compte bancaire, ce qui limite l'accès aux personnes déjà bancarisées. Mopé est le plus utilisé, il compterait plus de 100 000 utilisateurs en 2023, cependant la distribution par genre n'est pas connue.

Pour que ces solutions de services financiers digitaux et les paiements numériques se généralisent, il est nécessaire d'améliorer la disponibilité et l'accessibilité financière d'internet, un pilier essentiel de la stratégie, qui souligne également l'importance d'une base réglementaire solide pour soutenir les paiements numériques, des progrès ayant déjà été réalisés en faveur d'une loi. L'interopérabilité entre les portefeuilles électroniques et les comptes bancaires, et la présence d'agents d'argent mobile ou d'agents bancaires seront cruciales pour l'accessibilité dans les régions intérieures du pays qui sont difficiles à atteindre.

¹⁵ Banque centrale du Suriname. 2023. Base nationale pour mesurer l'inclusion financière et l'éducation financière. Disponible à l'adresse : https://www.cbvs.sr/images/content/2023/FinancieleInclusie/Finaalrapport_FIFEinSuriname.pdf

¹⁶ GSMA 2022 et https://www.cbvs.sr/images/content/2023/FinancieleInclusie/Finaalrapport_FIFEinSuriname.pdf

¹⁷ Banque centrale du Suriname. 2023. Base nationale pour mesurer l'inclusion financière et l'éducation financière. Disponible à l'adresse : https://www.cbvs.sr/images/content/2023/FinancieleInclusie/Finaalrapport_FIFEinSuriname.pdf

La numérisation des transferts sociaux et des paiements du gouvernement aux particuliers (G2P) et des particuliers au gouvernement (P2G), en exigeant ou en encourageant le versement des paiements sur un compte de base ou un compte simple (comme stipulé dans la réglementation KYC à plusieurs niveaux), peut accroître considérablement l'accès aux comptes. Les pays du groupe B ont tendance à avoir moins de programmes en place de P2G et de G2P numérisés qui sont répandus que ceux des pays du groupe A. Les pays des groupes A et B bénéficiaient tous deux des incitations à l'investissement dans l'inclusion financière des femmes, en particulier les femmes entrepreneurs ; cela comprend des systèmes nationaux de garantie de crédit qui obligeraient les banques à prêter un certain pourcentage de leur portefeuille à des femmes et des incitations pour les investisseurs.

Enfin, l'amélioration de la diversité de genre en interne et l'inclusion des femmes dans le secteur bancaire peuvent aider à conduire le changement. La recherche montre que les institutions avec une parité de genre dans les postes de décision ont une meilleure compréhension et un meilleur positionnement sur le marché des femmes. Ceci

inclut également les régulateurs financiers : très peu de régulateurs dans les pays ALC de l'AFI donnent la priorité à la diversité de genre dans leurs conseils d'administration et dans le management, ce qui peut entraîner des angles morts dans leurs efforts pour parvenir à une plus grande inclusion financière des femmes.

Il convient de noter que les régulateurs de plusieurs pays du groupe B, en particulier le Honduras et le Mexique, engagent de manière proactive les secteurs public et privé pour traiter l'inclusion financière des femmes, ce qui explique pourquoi, pour plusieurs indicateurs de cette section, le pourcentage de pays du groupe B posant des actions dépasse celui des pays du groupe A. L'objectif de cette analyse est de sensibiliser les régulateurs des pays du groupe A ; avec 46 % des femmes qui n'ont toujours pas de compte, il reste une marge de progression importante pour parvenir à l'inclusion financière totale des femmes. Les actions présentées dans cette section détaillent l'alignement interne, la coordination avec d'autres ministères et entités gouvernementales, et les moyens de travailler directement avec le secteur privé pour créer un écosystème de la FIG.



LA PREMIÈRE MONNAIE NUMÉRIQUE DE BANQUE CENTRALE AU MONDE : LES BAHAMAS

En octobre 2020, les Bahamas sont devenus le premier pays à lancer une monnaie numérique de la banque centrale (CBDC), le SandDollar, visant principalement à éliminer les obstacles aux services financiers et à l'inclusion. Bien qu'il soit encore trop tôt pour évaluer définitivement son impact, de nombreuses personnes pensent que le lancement de la CBDC peut améliorer de manière significative l'inclusion financière aux Bahamas, un pays où le taux de possession de téléphones mobiles est élevé, où l'économie repose principalement sur l'argent liquide et où le niveau d'inclusion financière est faible. Au début de l'année 2024, plus de 100 000 portefeuilles SandDollar étaient enregistrés, représentant environ 25 % de la population, ainsi que 1 800 commerçants enregistrés et neuf institutions financières autorisées à utiliser le SandDollar.¹⁸

L'émission de CBDC peut conduire à une augmentation des ouvertures de compte et de

l'utilisation parmi les personnes auparavant non bancarisées en incitant à l'enregistrement d'un compte bancaire pour accéder au portefeuille CBDC.¹⁹ C'est précisément l'objectif principal de la Banque centrale des Bahamas avec le SandDollar : élargir l'accès aux individus et aux communautés ayant un accès limité ou inexistant aux services bancaires traditionnels. En outre, la CBDC constitue également un moyen de paiement sûr et efficace pour les particuliers et les entreprises, plutôt que de dépendre d'espèces physiques et de services de paiement intermédiaires. Enfin, l'émission de CBDC peut accroître les prêts en général si les données des CBDC sont utilisées dans les évaluations du risque de crédit afin de réduire l'asymétrie d'information dans les prêts.²⁰

¹⁸ Blog de l'AFI. Monnaie numérique des banques centrales : Leçons des Bahamas. Janvier 2024. Disponible à l'adresse : <https://www.afi-global.org/newsroom/blogs/central-bank-digital-currency-lessons-from-the-bahamas/>

¹⁹ Fonds monétaire international. Monnaie numérique des banques centrales et inclusion financière. Mars 2023. Disponible à l'adresse : <https://www.imf.org/en/Publications/WP/Issues/2023/03/18/Central-Bank-Digital-Currency-and-Financial-Inclusion-531104>

²⁰ Fonds monétaire international. 2023. Banque centrale : monnaie numérique et inclusion financière. Disponible à l'adresse : <https://www.imf.org/en/Publications/WP/Issues/2023/03/18/Central-Bank-Digital-Currency-and-Financial-Inclusion-531104>



L'ACCENT MIS PAR LA CNBS SUR LES FEMMES DANS SON APPROCHE DE L'INCLUSION FINANCIÈRE

L'approche collaborative de la Commission nationale des banques et des assurances (CNBS) avec diverses parties prenantes des secteurs public et privé pour s'attaquer à l'inclusion financière des femmes, place le Honduras à l'avant-garde. Les efforts nationaux sont guidés par le [Plan national d'inclusion financière des femmes](#), qui a été lancé en 2019 et qui détaille trois étapes : la collecte de données et l'établissement de rapports sur les écarts de genre par segment ; la détermination des facteurs ayant un impact sur la qualité de l'inclusion financière des femmes ; et la conception d'interventions politiques visant à accroître l'inclusion financière des femmes.

La CNBS reconnaît la nécessité de disposer de données relatives à l'offre et à la demande de haute qualité, ventilées par sexe, pour déterminer l'état de l'inclusion financière des femmes et les facteurs à prendre en compte, et l'institution a réagi en consacrant des ressources à cet objectif. En collaboration avec l'Association hondurienne des banques commerciales (AHIBA, par son sigle en espagnol), la CNBS a exigé que les institutions financières réglementées communiquent de solides données ventilées par sexe et a aidé ces institutions à procéder à cet ajustement. Les institutions sont désormais tenues de communiquer des données individuelles ventilées par sexe ainsi que des données sur les MPME, en appliquant une définition nationale des MPME détenues par des femmes dans l'ensemble du secteur.

Les données sont collectées par le biais du système de saisie des données de la CNBS, ce qui facilite l'agrégation et la comparaison des données dans l'ensemble du secteur et dans le temps. La CNBS produit des rapports annuels sur l'écart de genre en matière d'inclusion financière afin de souligner les inégalités et de fournir au secteur des données qui justifient les opportunités de cibler les femmes de manière plus explicite. Par exemple, le rapport 2023 sur l'écart de genre, basé sur les données de 2022, a révélé que 45 % de tous les comptes et 47 % de tous les dépôts étaient détenus par des femmes, montrant une augmentation au fil des ans grâce aux efforts de la CNBS. Les données et les informations sont utilisées par la CNBS et la banque centrale pour concevoir des interventions politiques et des réglementations qui ont une approche explicite du genre.



NUMÉRISATION D'UN PROGRAMME G2P AU PARAGUAY POUR ACCROÎTRE L'INCLUSION FINANCIÈRE

Au Paraguay, la numérisation d'un programme d'allocations sous conditions a permis à de nombreuses personnes auparavant non bancarisées d'entrer dans l'économie financière formelle. Suivant l'exemple de pairs latino-américains comme le Mexique, qui a numérisé le programme Prospera, le ministère paraguayen du Développement social (MDS) a introduit en 2015 le programme d'allocations sous conditions Tekoporā, qui a unifié les précédentes modalités d'aide sociale et a depuis été élargi pour inclure des opportunités de micro-assurance et de renforcement des capacités.

Le MDS s'est associé à la Banco Nacional de Fomento (BNF), la banque nationale de développement du Paraguay, pour veiller à ce que les paiements soient effectués par le biais de comptes basiques ou de cartes de débit MasterCard, dans le but de traduire le programme G2P en résultats pour l'inclusion financière. La BNF a facilité l'ouverture de plus de 30 000 comptes basiques et a offert des sessions d'éducation financière aux nouveaux titulaires de comptes.²¹ Peu après le lancement, des améliorations ont été apportées pour permettre les paiements via des portefeuilles mobiles, notamment Tigo, le porte-monnaie électronique le plus utilisé dans le pays. Pendant la pandémie de COVID-19, lorsque les transactions en espèces et en personne n'étaient pas possible, la distribution des paiements via les portefeuilles mobiles et les comptes bancaires s'est avérée particulièrement bénéfique.

Sur les quelque 88 000 ménages qui bénéficient du programme, 82 % sont des femmes, ce qui reflète la qualification des programmes d'aide sociale (y compris les cheffes de famille, les mères de jeunes enfants, les dispensatrices de soins, etc.).²² Les données de Findex sur la détention d'un compte par les femmes montrent une augmentation sur cette période : d'à peine 22 % des femmes détenant un compte bancaire en 2011, à 46 % en 2017, et 55 % en 2021, avec seulement un écart de deux points de pourcentage entre les genres en matière de détention de comptes en 2021.

²¹ Banco Nacional de Fomento. 2018. La BNF a délivré des cartes mastercard aux bénéficiaires du programme Tekoporā. Disponible à l'adresse : <https://www.bnf.gov.py/noticias/bnf-realizo-entrega-de-tarjetasmastercard-a-beneficiarios-del-programa-tekopora-327>

²² Banque mondiale. 2020. Soutenir la responsabilité sociale pour de meilleurs résultats : Le programme de transfert conditionnel d'argent Tekoporā du Paraguay. Disponible à l'adresse : <https://www.worldbank.org/en/results/2020/10/26/paraguau-tekopora-program>



PRATIQUES ROBUSTES DU COSTA RICA EN MATIÈRE DE DONNÉES FINANCIÈRES VENTILÉES PAR SEXE

Mesurer l'inclusion financière des femmes au Costa Rica est une priorité constante pour le gouvernement et le régulateur financier, SUGE, et cela a permis au pays de réaliser une augmentation de 20 points de pourcentage en ce qui concerne la détention de comptes par des femmes entre 2011 et 2021, atteignant 61 % pour les femmes et 75 % pour les hommes, l'un des taux les plus élevés de la région, selon Findex 2021. Dès 2006, bien avant que de nombreux régulateurs financiers envisagent de collecter et d'analyser des données ventilées par sexe, La SUGE a commencé à exiger des institutions financières qu'elles communiquent des données sur le crédit en fonction du sexe, puis en 2012 d'inclure les données sur les comptes. En 2017, la SUGE a commencé à traiter les données par genre et s'est engagée à publier toutes les données nouvelles et passées sur leur [site internet](#). Les données communiquées à la SUGE sont au niveau des comptes. Afin d'obtenir une image plus complète de l'inclusion financière, les régulateurs adaptent le système pour recouper les identifiants nationaux afin de rendre compte des données au niveau individuel. En outre, une définition nationale des entreprises détenues par des femmes sera bientôt établie, ce qui permettra de collecter des données bancaires sur les MPME en fonction du sexe.

Pour comprendre la demande de services financiers et d'inclusion, la SUGE a coordonné la réalisation de deux enquêtes nationales : l'une en 2020 avec l'aide de l'AFI, et l'autre en 2023 avec l'appui de la CAF, la banque régionale de développement. La banque centrale a également mené une enquête sur l'inclusion financière des ménages en 2015, qui a ensuite été répétée à plus grande échelle en 2020. Enfin, l'Institut national des femmes publie des rapports annuels sur l'écart d'inclusion financière et les stratégies pour le réduire.²³ Ces rapports, produits en collaboration avec la SUGE, comprennent des objectifs pour les efforts futurs visant à accroître l'inclusion financière des femmes.

Ces efforts collectifs permettent aux institutions de comprendre les écarts en ce qui concerne l'accès et l'utilisation des services financiers par les femmes, aux régulateurs d'élaborer des politiques visant à aborder l'inclusion financière des femmes et la FIG, et aux institutions financières d'exploiter le marché des femmes.

²³ Système de banque pour le développement (SBD). 2023. Écarts entre les hommes et les femmes dans l'accès et l'utilisation du système financier au Costa Rica, 2023. Disponible à l'adresse : <https://sbdcr.com/wp-content/uploads/2023/09/InfMNOe-Brechas-de-Genero-2023.pdf>

4 | INFRASTRUCTURES FINANCIÈRES D'IDENTIFICATION ET DE TIC

Source des données ²⁴	Groupe B Moyenne	Groupe A Moyenne	Différence (%)
INFRASTRUCTURE FINANCIÈRE			
Nombre de correspondants bancaires pour 100 000 adultes	Données nationales collectées auprès des régulateurs financiers	144.3	906.9
Nombre de distributeurs de billets pour 100 000 adultes	Enquête du FMI sur l'accès financier 2022	39.2	50.7
Nombre d'agences bancaires pour 100 000 adultes	Enquête du FMI sur l'accès financier 2022	11.6	8.5
INFRASTRUCTURE ID			
Pourcentage de la population adulte enregistrée	Banque mondiale ID4D 2021*	94.9	93.7
Pourcentage de femmes adultes enregistrées	Banque mondiale ID4D 2021*	94.9	94.4
INFRASTRUCTURE TIC			
Pourcentage de la population utilisant l'internet	Union internationale des télécommunications (UIT) 2022	68%	68%
UTILISATION DE L'INTERNET		63%	64%
Estimation de l'accès des femmes à l'internet (par proxy)	Élaboration de CCX sur la base de l'étude Digital Gender Gap 2020 de l'UIT et d'Oxford	62%	62%
Possession de mobiles	GSMA 2022	63%	63%
Estimation de détention de téléphone par les femmes (par proxy)	Élaboration de CCX sur la base de GSMA 2020	51%	70%
Accessibilité financière des services et appareils mobiles	Alliance pour un Internet abordable (A4AI) 2022	3%	2%
Pourcentage de la population ayant accès à l'électricité	Objectifs de développement durable 2022 des Nations unies	98%	89%

* Le Suriname est exclu de l'ensemble des données de l'ID4D.

²⁴ En raison du manque de disponibilité des sources de données pour tous les points de données de la même période, l'équipe a choisi d'inclure quelques indications d'une période différente.

Les progrès en matière d'inclusion financière dépendent en partie de l'infrastructure financière ou du réseau. Avec la prolifération de solutions financières numériques, le recours à des agents bancaires pour l'encaissement et le décaissement des portefeuilles électroniques et autres comptes garantit l'accessibilité nécessaire, ce qui est particulièrement important pour les femmes, qui disposent souvent d'un temps limité en raison de leurs diverses responsabilités à la fois à la maison et ailleurs.

Les réseaux de succursales et de guichets automatiques se révèlent moins importants à mesure que les solutions entièrement numériques et les réseaux d'agents bancaires permettent une plus grande accessibilité au-delà des succursales physiques. Cependant, l'enquête du FMI sur l'accès financier recueille chaque année des données auprès des organismes de réglementation financière dans la plupart des pays et indique le nombre de succursales et de guichets automatiques pour 100 000 adultes, ce qui permet une analyse comparative entre les deux groupes d'AFI LAC. Il est intéressant de noter que si le nombre moyen de distributeurs automatiques de billets est plus élevé dans le groupe A (50,7 contre 39,2 pour 100 000 adultes), le nombre moyen d'agences bancaires est plus faible (8,5 contre 11,6 pour 100 000 adultes). Cela correspond à l'évolution du secteur des services financiers, qui passe d'un système de succursales à des solutions numériques avec des points de contact bancaires d'agents.

Pour comprendre le rôle de l'infrastructure des agents bancaires dans les deux groupes ALC de l'AFI, des données ont été directement collectées auprès de chaque régulateur financier. Il est important de noter que les réseaux d'agents bancaires varient d'un pays à l'autre : certains pays utilisent un modèle centré sur la banque par lequel les agents sont engagés par les institutions financières pour offrir des comptes et même des transactions de prêts ; d'autres adoptent des agents bancaires axés sur les opérateurs de réseaux mobiles qui fournissent aux détenteurs d'argent électronique un lieu physique pour encaisser et décaisser de l'argent ; et certains pays utilisent un mélange de ces modèles. Par exemple, au Salvador, Tigo Money a ses propres agents, les banques administrent leurs propres agents et il y a aussi des administrateurs tiers, une structure similaire à celle des agents bancaires au Pérou. À l'inverse, au Paraguay, les agents sont exclusivement administrés par des fournisseurs d'argent mobile, et non par des banques, tandis qu'au Costa Rica, il n'y a que des agents bancaires de la BNCR.

En incluant tous ces types d'agents, les données révèlent que les pays ALC de l'AFI du groupe A ont des réseaux d'agents bancaires plus de six fois plus importants

que les pays du groupe B : 906,9 contre 144,3 agents bancaires réglementés pour 100 000 adultes. Cela souligne l'importance d'un réseau d'agents bancaires étendu pour permettre l'accessibilité financière, qu'elle soit impulsée par les banques ou l'argent mobile. La recherche montre que l'étendue du réseau d'agents bancaires d'un pays est encore plus importante pour prédire l'inclusion financière des femmes que le développement économique : les pays ALC de l'AFI du groupe B ont un RNB moyen par habitant de 6 360 USD, ce qui n'est pas significativement inférieur aux 6 656 USD des pays du groupe A. Sans un réseau d'agents bancaires étendu, les individus n'interagiront pas avec le système financier formel.

Bien entendu, les régulateurs eux-mêmes ne sont pas responsables de l'établissement de réseaux d'agents bancaires, mais ils doivent mettre en œuvre des réglementations qui permettent de définir les paramètres nécessaires aux fournisseurs de monnaie électronique et aux institutions financières pour étendre leur rayon d'action en faisant appel à des agents tiers. Ce point est abordé plus en détail dans la section précédente, consacrée aux réglementations de base, avec une attention particulière accordée au Pérou et au Paraguay, qui ont beaucoup investi dans les agents bancaires.

Contrairement à d'autres régions du monde, en Amérique latine, et en particulier dans les pays ALC de l'AFI, la possession d'une pièce d'identité nationale n'est pas un obstacle à l'inclusion financière des femmes. Dans la plupart des cas, les femmes et les hommes sont enregistrés avec une identité nationale lorsqu'ils atteignent l'âge légal, ce qui leur fournit les documents nécessaires pour ouvrir un compte simplifié.

Les indicateurs d'infrastructure des TIC, y compris l'utilisation d'internet, la possession d'un téléphone mobile, l'accessibilité financière des services et appareils mobiles, et l'accès à l'électricité, sont importants pour tirer parti des avantages des services financiers numériques en vue d'une plus grande inclusion. Il est intéressant de noter qu'il n'y a pas de différence significative entre les deux groupes de pays ALC de l'AFI en termes d'utilisation d'internet (y compris les femmes) et d'accessibilité financière des services et appareils mobiles. Dans l'ensemble de l'échantillon ALC de l'AFI, la disponibilité de l'électricité n'est un problème qu'en Haïti, où seulement 47 % de la population y a accès, selon l'ODD 2022 des Nations Unies ; cependant, cela abaisse la moyenne pour le groupe A et peut sembler trompeur.

Il n'y a pas de différence dans la possession générale de téléphones mobiles entre les groupes des pays A et B. Toutefois, les femmes des pays du groupe B sont moins susceptibles de posséder un téléphone portable que celles des pays du groupe A : 51 % contre 70 %, un calcul basé sur les données du GSMA et sur les ratios d'écart de genre en matière de téléphonie mobile de l'Université d'Oxford.^{25s} Certaines solutions financières numériques - et, par extension, les services bancaires en ligne - nécessitent l'utilisation d'un smartphone ou sont plus faciles à utiliser avec un smartphone. Bien qu'il n'y ait pas d'indicateur comparable ventilé par le sexe sur la possession d'un smartphone dans tous les pays ALC de l'AFI LAC, il est probable qu'une tendance similaire se dessine, à savoir un niveau de possession

²⁵ Estimation de la possession d'un téléphone par les femmes a été élaborée à partir des données de la GSMA sur l'accès général aux téléphones mobiles, divisées par les ratios d'écart de genre en matière de téléphonie mobile de l'Université d'Oxford. La source de l'Université d'Oxford mesure les écarts de genre dans l'utilisation du mobile et de l'internet sur la base de l'utilisation des médias sociaux. L'élaboration du CCX s'est appuyée sur la base de données de l'UIT et du GSMA et sur les écarts numériques de genre de l'Université d'Oxford et du Qatar Computing Research Institute : <https://www.digitalgendergaps.org/>.

plus faible dans les pays du groupe B que dans les pays du groupe A, en particulier chez les femmes. Ces données, ventilées par sexe, sont vitales pour les régulateurs financiers et les prestataires de services pour la conception de produits et réseaux accessibles, et elles soulignent l'importance de plaider en faveur d'une connectivité numérique accrue.



EXPANSION DU RÉSEAU D'AGENTS BANCAIRES ET COMPTES NUMÉRIQUES AU PÉROU

Le réseau d'agents bancaires au Pérou a connu une expansion significative ces dernières années. L'introduction de réglementations bancaires en 2005 a permis aux banques d'offrir des services financiers par l'intermédiaire d'agents tiers. Ces réglementations ont été perfectionnées en 2008, en incorporant des exigences spécifiques pour l'utilisation et les opérations de ces réseaux d'agents. En 2015, la Surintendance des banques, des assurances et de l'AFP (SBS) a publié une résolution élargissant les responsabilités des agents à la fourniture de services financiers électroniques. En conséquence, le nombre d'agents bancaires a plus que triplé, passant de 100 000 en 2016 à 340 689 en juin 2023.²⁶

Alors qu'un réseau d'agents étendu a permis l'accès aux services financiers à l'ensemble du Pérou, la numérisation des paiements G2P et la facilitation de l'ouverture de comptes ont favorisé leur expansion. En 2020, Banco

de la Nación a introduit la Cuenta DNI, un compte numérique simplifié créé pour donner accès aux non bancarisés. Parallèlement à la création du compte, le régulateur financier a numérisé les aides COVID-19 et les subventions gouvernementales, ce qui a permis de recevoir ces paiements par le biais de la Cuenta DNI, de portefeuilles d'argent mobile et d'autres comptes. Bono Familiar Universal, le plus grand programme de subvention pendant la pandémie de COVID-19, a touché 8,4 millions de ménages à faibles revenus, dont environ 1,8 million n'avait pas de compte avant l'initiative de numérisation et de la Cuenta DNI. À la fin de l'année 2023, Banco de la Nación a indiqué que plus de 25 millions de comptes Cuenta DNI avaient été créés, marquant une expansion massive dans un pays d'un peu plus de 34 millions d'habitants. Le programme Cuenta DNI fait l'objet d'une expansion progressive, et bientôt les titulaires de comptes pourront effectuer des opérations sans carte et des dépôts en utilisant les agents de la Banco de la Nación et des transactions via l'application Cuenta DNI.

²⁶ Selon la SBS (2023), il y avait 87 000 agents de transfert de fonds par téléphone mobile enregistrés.

5

PARTICIPATION ÉCONOMIQUE DES FEMMES, INCLUSION ET ENTREPRENEURIAT

Participation économique des femmes, inclusion et entrepreneuriat	Source des données	Groupe B Moyenne	Groupe A Moyenne	Différence (point de pourcentage)
Taux d'activité des femmes	Organisation internationale du travail (OIT) Statistiques 2022	50%	62%	12%
Taux d'activité des femmes par rapport à celui des hommes	OIT 2022	66%	78%	12%
Taux de chômage des femmes	OIT 2022	8%	10%	2%
Revenus des femmes en pourcentage de ceux des hommes	Rapport des Nations unies sur le développement humain 2021	56%	61%	5%
Part des femmes recevant des paiements pour l'exercice d'une activité indépendante	Findex 2017*	11%	13%	1%
Ratio de l'ensemble de l'entrepreneuriat féminin par rapport au masculin	Findex 2017*	93%	103%	10%
Part des entreprises dans lesquelles des femmes ont des participations	Enquête de la Banque mondiale sur les entreprises 2019	37%	59%	22%
Taux d'alphabétisation des femmes adultes	UNESCO 2021	92%	87%	-5%
Taux d'alphabétisation des hommes adultes	UNESCO 2021	94%	90%	-3%
Écart de genre dans le taux d'alphabétisation	Élaboration du CCX sur la base de UNESCO 2021	1%	3%	1%
Niveau d'éducation secondaire - femmes	UNESCO 2021	35%	46%	11%
Niveau d'éducation secondaire - hommes	UNESCO 2021	36%	48%	12%
Écart de genre en ce qui concerne le niveau d'éducation secondaire	Élaboration du CCX sur la base de UNESCO 2021	1%	2%	1%
Restrictions légales en ce qui concerne les femmes sur le lieu de travail	Les femmes, l'entreprise et le droit (WBL) 2023	90	90	
Restrictions légales sur la capacité des femmes à gérer leurs actifs	WBL 2023	100	100	
Restrictions légales imposées aux femmes dans la gestion d'une entreprise	WBL 2023	90	80	
Restrictions légales à la mobilité des femmes	WBL 2023	100	100	
Restrictions légales aux femmes dans le mariage	WBL 2023	84	92	

*L'indicateur n'est pas inclus dans l'enquête Findex de 2021, les données de 2017 ont donc été utilisées. Cet indicateur n'est pas non plus disponible pour le Suriname.

La nature du travail des femmes et la façon dont elles sont traitées dans la société ont un impact considérable sur leur accès et leur utilisation des services financiers. Le niveau d'éducation et d'alphabétisation détermine le type d'emplois occupés par les femmes (informels, indépendants, domestiques) et leurs revenus. Et bien qu'elles soient difficiles à mesurer, les normes sociales en matière de genre sont omniprésentes, en particulier dans la région ALC, où la culture du machisme reste prédominante. Une série d'indicateurs sélectionnés pour représenter cet environnement plus large de la participation des femmes, de leur inclusion et de l'entrepreneuriat des femmes montrent que les pays ALC de l'AFI du groupe B sont en retard par rapport du groupe A.

Le groupe A des pays ALC de l'AFI présente des taux plus élevés de participation des femmes à la force de travail et un écart de genre plus faible dans ce domaine que dans les pays du groupe B.

Dans ces derniers, une plus grande proportion de femmes vivent dans des zones rurales et sont dépendantes de l'agriculture pour leur subsistance, ou exercent un travail informel, qui peut être exclu des statistiques de participation à la force de travail, en fonction de la source de données.²⁷ Comme on pouvait s'y attendre, le ratio entre le revenu perçu par les femmes et celui des hommes est plus faible dans le groupe B que dans le groupe A (56 % contre 61 %). Cette disparité existe parce que les femmes qui ont un emploi régulier et formel (par opposition au travail informel ou non rémunéré) sont plus susceptibles de percevoir des revenus plus élevés et d'être incluses dans l'économie formelle. Par exemple, dans de nombreux pays, les femmes salariées reçoivent leur salaire sur un compte bancaire.

Il n'y a pas de différence significative entre les deux groupes de pays ALC de l'AFI en termes d'alphabétisation ; dans toute la région, le taux d'alphabétisation est assez élevé, à l'exception de Haïti, un pays du groupe A mais où seulement 58 % des femmes et 65 % des hommes sont alphabétisés.²⁸ À cet égard, si l'alphabétisation peut constituer un obstacle à l'inclusion financière des femmes dans de nombreuses parties du monde, elle n'est pas une problématique dans cette région, sauf très probablement dans les zones rurales et au sein des populations marginalisées, telles que les communautés indigènes et les personnes extrêmement pauvres.

²⁷ Définition de l'Organisation internationale du travail. Disponible à l'adresse suivante : https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---stat/documents/publication/wcms_422090.pdf

²⁸ Données de l'UNESCO pour 2021. Disponible à l'adresse : <https://www.unesco.org/en/data-center>

Le niveau d'éducation secondaire est un facteur déterminant de l'inclusion financière des femmes dans la région : 46 % des femmes et 48 % des hommes dans les pays ALC de l'AFI du groupe A ont terminé leurs études secondaires supérieures, contre seulement 35 % des femmes et 36 % des hommes dans le groupe B. Cela souligne l'importance de la scolarisation et de l'éducation dans l'augmentation de l'inclusion financière des femmes et invite les régulateurs financiers à soutenir les initiatives nationales en matière d'éducation, y compris l'intégration de l'éducation financière dans les programmes scolaires.

Des différences notables existent entre les deux groupes ALC de l'AFI en termes d'entrepreneuriat féminin et de propriété d'entreprise. En raison de l'absence de taux d'entrepreneuriat dans les données Findex 2021-2022, les données de 2017 ont été utilisées pour comprendre le taux d'entrepreneuriat des femmes par rapport aux hommes, qui est plus élevé dans les pays du groupe A par rapport au groupe B.²⁹ Cela suggère que des écosystèmes entrepreneuriaux robustes qui soutiennent spécifiquement les femmes contribuent positivement et profitent à l'inclusion financière des femmes. Les entreprises détenues totalement ou partiellement par des femmes sont plus répandues dans les pays du groupe A que dans ceux du groupe B : 59 % des entreprises (formelles) ont des participations détenues par des femmes dans le groupe A, contre 37 % dans le groupe B, selon l'enquête de la Banque mondiale sur les entreprises. Les entreprises détenues totalement ou partiellement par des femmes sont plus répandues dans les pays du groupe A que dans ceux du groupe B : 59 % des entreprises (formelles) ont des participations détenues par des femmes dans le groupe A, contre 37 % dans le groupe B, selon l'enquête de la Banque mondiale sur les entreprises.

La recherche de la Banque mondiale sur les femmes, les entreprises et la législation, qui identifie les lois affectant les opportunités économiques des femmes et couvre tous les pays ALC de l'AFI, permet une comparaison facile et ne montre pas de différences législatives notables entre les groupes de pays ALC de l'AFI LAC, en termes de soutien ou de restriction des opportunités économiques aux femmes. Bien qu'il existe des lacunes dans les lois qui appuient les femmes dans le lieu de travail, en matière de propriété des actifs, de mobilité et de droits dans le mariage dans des pays comme Haïti, le Suriname et les Bahamas, une enquête plus approfondie sur les lois de chaque pays, ainsi que sur les normes sociales et culturelles serait justifiée. Cependant, une telle analyse approfondie dépasse le cadre de ce rapport.³⁰

²⁹ L'enquête Global Findex 2021 n'inclut pas les taux d'entrepreneuriat par sexe, c'est pourquoi les données les plus récentes ont été utilisées, celles de 2017.

³⁰ Voir la note de bas de page de la section I pour les liens vers les études de cas et autres rapports créés dans le cadre du projet AFI Global Mapping.

FEUILLES DE ROUTE POUR L'INCLUSION FINANCIÈRE UNIVERSELLE

Comme indiqué ci-dessus, de nombreux facteurs peuvent avoir un impact sur l'inclusion financière des femmes, ce qui offre aux régulateurs financiers et aux entités gouvernementales de nombreux leviers pour faire progresser la finance inclusive genrée. L'inclusion financière des femmes dans les pays du groupe B, comme l'indiquent le RNB par habitant et la détention de compte par les femmes, reflète que ces pays peuvent déjà être en train de faire certaines choses correctement ou avoir mis en place des mesures susceptibles d'avoir un impact positif sur l'inclusion financière des femmes dans un avenir proche.



Compte tenu de ces nuances, il n'existe pas de voie ou d'approche unique permettant aux régulateurs financiers et aux gouvernements d'améliorer l'inclusion financière des femmes. Toutefois, compte tenu de la nécessité de s'efforcer d'améliorer l'inclusion dans les pays des deux groupes, les feuilles de route peuvent être utiles pour organiser les actions, identifier les domaines prioritaires et impliquer les parties prenantes les plus importantes.

Le cadre analytique de la finance inclusive genrée (figure 1) peut devenir une feuille de route schématique vers l'inclusion financière des femmes (figure 4). Les cases grises et les lignes correspondent aux couches de cercles du cadre analytique, tandis que les colonnes illustrent les acteurs responsables de la direction, de la codirection et du plaidoyer.

Les régulateurs financiers, dans les cases jaunes, prennent l'initiative d'établir des réglementations fondamentales qui soutiennent l'inclusion financière des femmes et engagent et mobilisent activement l'écosystème. En ce qui concerne les infrastructures des TIC et ID qui soutiennent l'inclusion financière des femmes, les régulateurs financiers peuvent prendre l'initiative en collaborant avec des ministères et entités publiques ou privées pour influencer le changement. En outre, les régulateurs financiers peuvent plaider en faveur d'initiatives qui soutiennent l'égalité de genre et la participation économique, l'inclusion et l'entrepreneuriat des femmes - des efforts généralement menés par d'autres ministères en partenariat avec des parties prenantes privées et internationales.

Alors que les normes sociales et de genre peuvent avoir un impact positif ou négatif sur le changement escompté par les efforts nationaux en faveur de l'inclusion financière,

elles ne sont pas présentées dans la feuille de route car elles échappent à l'influence directe des régulateurs financiers, même dans une perspective de plaidoyer. Au lieu de jouer un rôle actif, les régulateurs financiers en charge de l'inclusion financière devraient s'informer sur la dynamique de genre et l'impact des normes sociales sur les activités des femmes. Ils devraient également se tenir informés des initiatives nationales visant à relever ces défis et des organisations impliquées dans ces efforts.

Sur la base de l'analyse de la section IV des écarts d'inclusion financière des femmes dans la région ALC de l'AFI, des feuilles de route peuvent être élaborées pour les régulateurs financiers des pays du groupe B afin d'accélérer l'inclusion financière des femmes, et pour ceux des pays du groupe A afin d'approfondir l'inclusion financière des femmes et de parvenir à l'inclusion universelle.

La section suivante comprend des feuilles de route pour chaque groupe : les régulateurs financiers des pays où l'inclusion financière des femmes est restreinte et ceux des pays où l'inclusion financière des femmes progresse rapidement. Ces feuilles de route recommandent aux régulateurs financiers un ensemble d'actions à prioriser dans un premier temps, en particulier celles qu'ils dirigent ou codirigent mais qu'ils n'ont pas encore mises en œuvre de manière généralisée et régulière. Elles couvrent en détail les ministères, les agences, les acteurs du secteur privé et les autres parties prenantes avec lesquels les régulateurs financiers sont encouragés à collaborer, tout en soulignant les efforts nationaux qui peuvent être soutenus du point de vue du plaidoyer, en particulier auprès de ceux qui peuvent améliorer le contexte plus large de la participation économique, de l'inclusion et de l'entrepreneuriat des femmes.

FIGURE 4. FEUILLE DE ROUTE SCHÉMATIQUE POUR L'INCLUSION FINANCIÈRE DES FEMMES



1

FEUILLE DE ROUTE POUR LES RÉGULATEURS FINANCIERS DES PAYS DU GROUPE B AFIN D'ACCÉLÉRER L'INCLUSION FINANCIÈRE DES FEMMES

Les régulateurs financiers des pays ALC du groupe B de l'AFI devraient établir en priorité les réglementations fondamentales spécifiques qui leur manquent pour soutenir la finance inclusive genrée et l'inclusion des femmes, par le biais des services bancaires numériques et traditionnels. Il existe également une opportunité de mobiliser et d'engager l'écosystème de manière plus intentionnelle et systématique, par exemple, à travers une collecte solide de données ventilées par le sexe et

la numérisation des paiements G2P. Et ce qui est plus important encore, les agents bancaires en sont encore à leurs débuts dans bon nombre de ces pays du groupe B, ce qui nécessite une attention réglementaire spécifique et un soutien. Les régulateurs financiers peuvent appuyer davantage ces efforts pour développer l'accès des femmes à Internet et la détention de téléphones mobiles dans le cadre des efforts nationaux de numérisation des services financiers. Enfin, les régulateurs financiers des pays ALC du groupe B de l'AFI peuvent soutenir les efforts nationaux existants en plaident pour l'amélioration de l'égalité des genres, de la participation et de l'éducation, qui ont tous un impact direct sur l'inclusion des femmes et l'utilisation des services financiers, même si ces domaines ne sont pas du ressort direct de la réglementation financière.

FIGURE 5. FEUILLE DE ROUTE POUR LES RÉGULATEURS FINANCIERS DES PAYS DU GROUPE B AFIN D'ACCÉLÉRER L'INCLUSION FINANCIÈRE DES FEMMES

Actions pour les régulateurs

Actions pour les autres acteurs

	DIRIGENT	CO-DIRIGENT	PROMEUVENT
RÉGLEMENTATIONS DE BASE EN FAVEUR DE L'INCLUSION FINANCIÈRE DES FEMMES	<p>KYC ET E-KYC ÉCHELONNÉS Concevoir des réglementations qui facilitent l'ouverture de comptes par le biais de « comptes basiques » dont les conditions d'ouverture sont simplifiées et qui peuvent être ouverts à distance. L'e-KYC permet aux fournisseurs d'offrir des portefeuilles mobiles qui ne nécessitent pas de comptes bancaires et qui peuvent être ouverts à distance.</p> <p>RÉGLEMENTATION DES AGENTS BANCAIRES Encourager l'accessibilité par l'intermédiaire d'agents bancaires en établissant des réglementations spécifiques. Autoriser les décaissements et les dépôts de portefeuilles électroniques mobiles par l'intermédiaire d'agents ; faciliter l'utilisation des portefeuilles mobiles à frais modérés ; envisager des modèles commerciaux d'agrégateurs/super-agents pour augmenter la portée des agents bancaires.</p> <p>RÉGLEMENTATION DE L'ARGENT MOBILE Concevoir des réglementations spécifiques pour l'argent mobile définissant clairement le secteur et ce qui est autorisé, y compris les fournisseurs et les paramètres de compte tels que les frais, les facilités d'ouverture, etc.</p> <p>INTEROPÉRABILITÉ DES SYSTÈMES ET PRODUITS FINANCIERS Les détaillants doivent accepter l'argent mobile comme moyen de paiement. Assurer l'interopérabilité entre les portefeuilles, les comptes bancaires et les autres produits numériques, avec des frais faibles ou nuls.</p> <p>SYSTÈME NATIONAL DE COMMUTATION ET DE COMPENSATION POUR LES PAIEMENTS ET LES TRANSFERTS INTERBANCAIRES Travailler dans le cadre de partenariats public-privé pour développer un système informatique permettant l'interopérabilité entre les banques, afin que les clients puissent effectuer des paiements plus facilement et plus rapidement.</p> <p>STRATÉGIE NATIONALE D'INCLUSION FINANCIÈRE AXÉE SUR LES FEMMES Élaborer et mettre en œuvre une stratégie nationale d'inclusion financière (SNIF) qui définit les objectifs, les actions, les rôles et les responsabilités de tous les acteurs publics et privés. La stratégie doit être fondée sur des données et inclure des objectifs spécifiques pour l'accès et l'utilisation de la finance par les femmes.</p>	<p> Ministère des communications/ Telco</p> <p> Ministère de l'intérieur</p> <p> Partenariats public-privé (PPP)</p> <p> Ministère des communications/ Telco</p> <p> Ministère de l'intérieur</p> <p> Ministère des communications/ Telco</p> <p> Ministère de l'intérieur</p> <p> Partenariats public-privé (PPP), généralement avec des associations bancaires</p> <p> (dépend des ministères du pays et de leur engagement)</p>	N/A

DIRIGENT	CO-DIRIGENT	PROMOUVENT
<p>COALITION NATIONALE SUR L'INCLUSION FINANCIÈRE, AVEC UN ACCENT PARTICULIER SUR LES FEMMES</p> <p>Un conseil qui rassemble des acteurs des secteurs public et privé pour parvenir à un alignement sur les objectifs d'inclusion financière et les actions à mener. Guidé par la SNIF et avec un groupe de travail spécifique ou un focus thématique sur les femmes, ou l'incorporation régulière de ces thématiques dans son agenda. Les femmes sont régulièrement intégrées dans l'agenda. Des réunions périodiques et un suivi continu pour assurer la coordination des actions.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Autres ministères ✓ Associations du secteur privé telles que l'Association bancaire, etc. 	
<p>NUMÉRISATION DES PAIEMENTS G2P / PROGRAMMES SOCIAUX / PAIEMENT P2G</p> <p>Les femmes bénéficient de nombreux programmes G2P, en parallèle de programmes sociaux. La numérisation de ces programmes pourrait rendre obligatoire le versement des paiements sur des comptes bancaires (généralement des comptes de base) ou des portefeuilles électroniques.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Banques nationales 	
<p>COLLECTE ET COMMUNICATION DE DONNÉES VENTILÉES PAR SEXE SUR LES SERVICES FINANCIERS</p> <p>Mettre en œuvre des systèmes permettant de collecter régulièrement des données ventilées par sexe sur les consommateurs et les MPMEs provenant des institutions financières réglementées. Collaborer pour la mobilisation des efforts sur la collecte de données du côté de la demande (c'est-à-dire les enquêtes nationales sur l'inclusion financière) et œuvrer à l'aggrégation et à la disponibilité des données par le biais de portails en ligne, et produire des rapports périodiques soulignant les progrès et les lacunes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Ministères des MPMEs ✓ Agence Nationale des Statistiques ✓ Enquêtes de recensement 	N/A
<p>POLITIQUES VISANT À PROMOUVOIR L'INVESTISSEMENT DANS L'INCLUSION FINANCIÈRE DES FEMMES (IFF)</p> <p>Mettre en œuvre des politiques et des programmes visant à encourager les institutions financières et les investisseurs à investir dans l'IFF. Exemples : Inclure des schémas de garantie ou des fonds pour les MPMEs et des incitations aux investisseurs.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Ministères de la planification et du développement économiques ✓ Agences des MPMEs 	
<p>PROMOUVOIR DES SOLUTIONS CENTRÉES SUR LES FEMMES</p> <p>Encourager les institutions financières à concevoir et à mettre en œuvre des solutions financières et non financières qui répondent aux comportements financiers spécifiques des femmes, à leurs besoins et aux lacunes du marché (à déterminer à l'aide de données disponibles ventilées par sexe).</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Associations privées du secteur bancaire et de la microfinance 	
<p>PROMOUVOIR LA DIVERSITÉ, L'ÉQUITÉ ET L'INCLUSION (DE&I) DU GENRE DANS LE SECTEUR FINANCIER ET INVESTIR EN INTERNE</p> <p>Presser le secteur financier (en particulier les institutions financières réglementées) à investir en interne dans la diversité, l'équité et l'inclusion en matière de genre (DE&I). Cette approche peut inclure à la fois des mandats et des incitations. Par exemple, exiger des IF réglementés, elles communiquent sur le pourcentage de femmes occupant des postes de management et de direction, et offrir des incitations telles qu'une publicité supplémentaire et/ou des événements pour célébrer les institutions qui se distinguent. Les régulateurs doivent aussi montrer l'exemple en se priorisant le DE&I au sein de leurs propres institutions.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Ministère des femmes (ou organisme public consacré aux femmes) 	

INFRASTRUCTURES FINANCIÈRES, D'IDENTIFICATION ET DE TIC	DIRIGENT	CO-DIRIGENT	PROMEUVENT
DÉVELOPPER LES RÉSEAUX D'AGENTS BANCAIRES	Les régulateurs financiers peuvent travailler avec le secteur privé dans le cadre de partenariats public-privé pour établir un modèle d'agent bancaire et accélérer l'expansion des points de dépôt et de décaissement d'espèces.	✓ Autres ministères ✓ Associations du secteur privé (PPP)	
	✓ Ministère des communications/Telco et partenariats avec des acteurs du secteur privé construisant des tours de télécommunications.	ÉLARGIR LE NIVEAU D'ACCÈS / UTILISATION DE L'INTERNET DE LA PART DES FEMMES	N/A
	✓ Ministère des communications/Telco et partenariats avec des acteurs du secteur privé	DÉVELOPPER LA POSSESSION D'UN TÉLÉPHONE PORTABLE PAR LES FEMMES	Avec les solutions adéquates disponibles sur le marché, des téléphones multifonctions peuvent être utilisés pour effectuer des paiements et transférer de l'argent vers et depuis des portefeuilles. Les smartphones permettent d'accéder à des services bancaires en ligne (par exemple au travers des applications) pour des transactions plus sophistiquées à des programmes de renforcement des capacités.
PARTICIPATION ÉCONOMIQUE DES FEMMES, INCLUSION ET ENTREPRENEURIAT	DIRIGENT	CO-DIRIGENT	PROMEUVENT
	✓ Ministère du travail ✓ Ministère de l'économie ✓ Ministère de la femme (ou agence publique dédiée aux femmes)		PROMOUVOIR ET SOUTENIR LES FEMMES DANS LE CONTEXTE DU TRAVAIL
	✓ Ministère de l'économie, des MPMEs, ou Département pour les petites entreprises économiques ✓ Dans certains pays, agences pour les MPMEs ✓ Chambres de Commerce ✓ Fondations du secteur privé	N/A	Soutenir les efforts nationaux visant à aider les femmes à accéder à des postes de direction et à promouvoir une plus grande diversité dans le secteur privé (pas seulement dans le secteur bancaire/des services financiers) et dans le secteur public. Sensibiliser le secteur bancaire et des services financiers à la valeur et à la justification économique de la diversité, de l'équité et de l'intégration de la dimension de genre à l'interne.
	✓ Ministère de l'éducation		SOUTENIR LES FEMMES ENTREPRENEURS
			Par l'intermédiaire de la Chambre de commerce et des ministères, soutenir les femmes entrepreneurs non seulement en leur donnant accès à la finance et aux services bancaires, mais aussi en leur permettant d'acquérir des compétences et de renforcer leurs capacités, y compris en ce qui concerne la croissance de leur entreprise. Les programmes de renforcement des capacités comprennent le développement des entreprises, la culture financière et numérique, les compétences sectorielles et les possibilités de mise en réseau par le biais d'événements et au travers des communautés de femmes entrepreneurs.
			PROMOUVOIR LA RÉUSSITE DES FILLES DANS L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET SUPÉRIEUR ET LES POSSIBILITÉS D'ACCÈS À UNE CARRIÈRE
			Soutenir les efforts nationaux visant à ce qu'un plus grand nombre de jeunes femmes obtiennent un diplôme de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement supérieur. Certains programmes nationaux offrent aux jeunes femmes la possibilité de commencer une carrière : plaider pour ses initiatives auprès du secteur bancaire et des services financiers.

FEUILLE DE ROUTE VERS L'INCLUSION FINANCIÈRE UNIVERSELLE POUR LES RÉGULATEURS DES PAYS ALC DU GROUPE A DE L'AFI

Les pays ALC du groupe A de l'AFI peuvent bénéficier de la définition d'une feuille de route pour approfondir l'inclusion financière des femmes, étant donné que 46 pour cent des femmes de ce groupe restent non bancarisées. Alors que les régulateurs financiers de ces pays ont établi de nombreuses réglementations fondamentales pour soutenir la finance inclusive genrée, il est nécessaire de mobiliser plus activement l'écosystème par le biais d'initiatives visant à stimuler l'inclusion financière des femmes et à étendre l'infrastructure financière, notamment les réseaux bancaires d'agents.

La FinTech peut être un outil puissant si elle est incitée à atteindre les personnes non bancarisées et sous-bancarisées. Mais pour que les FinTech et les SFD décollent, il est essentiel de disposer d'un accès universel à l'internet, d'une possession généralisée de téléphones mobiles, de réseaux d'agents bancaires robustes, d'une interopérabilité entre les systèmes financiers et de solutions numériques conçues pour les réalités des personnes à faible revenu et non bancarisées. Les régulateurs financiers peuvent soutenir et même codiriger des initiatives visant à accroître l'accès à un internet abordable et aux téléphones mobiles, en particulier aux smartphones, car cette infrastructure TIC est cruciale pour tirer parti des services financiers numériques afin de favoriser l'inclusion.

FIGURE 6. FEUILLE DE ROUTE VERS L'INCLUSION FINANCIÈRE UNIVERSELLE POUR LES RÉGULATEURS DES PAYS ALC DU GROUPE A DE L'AFI

- Actions pour les régulateurs
- Actions pour les autres acteurs

DIRIGENT	CO-DIRIGENT	PROMEUVENT
COMMUTATEUR / SYSTÈME DE PAIEMENT NATIONAL POUR LES VIREMENTS INTERBANCAIRES. Œuvrer dans le cadre de partenariats public- privé pour développer un système informatique qui permette l'interopérabilité entre les banques afin que les clients bénéficient d'une plus grande rapidité lorsqu'ils effectuent des paiements sur des comptes, qu'il leur appartiennent ou pas, dans d'autres banques.	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Partenariats public-privé (PPP), généralement avec l'association bancaire 	
STRATÉGIE NATIONALE D'INCLUSION FINANCIÈRE (SNIF) AXÉE SUR LES FEMMES La continuité dans le temps de la SNIF est importante. Veiller à la mise en œuvre d'une stratégie de qualité qui définisse clairement les objectifs, actions, rôles et responsabilités de tous les acteurs publics et privés. Les stratégies doivent être fondées sur des données et inclure des objectifs spécifiques en matière d'accès et d'utilisation des services financiers par les femmes.		N/A
INTEROPÉRABILITÉ DES SYSTÈMES ET PRODUITS FINANCIERS Les détaillants doivent accepter l'argent mobile comme moyen de paiement. L'interopérabilité entre portefeuilles, comptes bancaires et autres produits financiers doit être assurée, avec ou sans frais.	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Ministère des communications/Telco ✓ Ministère de l'intérieur 	

	DIRIGENT	CO-DIRIGENT	POMEUVENT
ALLIANCE NATIONALE SUR L'INCLUSION FINANCIÈRE, AVEC UN ACCENT PARTICULIER SUR LES FEMMES	<p>Accord réunissant les acteurs des secteurs public et privé pour harmoniser les objectifs et les actions en matière d'inclusion financière. Encadré par l'ENIF et doté d'un groupe de travail spécifique axé sur les femmes, ou régularisé périodiquement au niveau de son agenda. Réunions de suivi régulières avec des actions concertées.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Autres ministères ✓ Associations du secteur bancaire telles que l'Association bancaire, etc. 	
COLLECTE ET COMMUNICATION DE DONNÉES VENTILÉES PAR SEXE SUR LES SERVICES FINANCIERS	<p>En mettant en œuvre la collecte et l'agrégation régulières de données et de rapports ventilés par sexe sur l'offre, les régulateurs peuvent se concentrer sur l'amélioration de la qualité des données. Au-delà des données sur les consommateurs, il est important de comprendre comment les MPME sont servies. Travailler à mobiliser les efforts autour de la collecte de données sur la demande (c'est-à-dire des enquêtes nationales) qui peuvent être utilisées pour améliorer la qualité des données. Contribuer à faire connaître l'état réel de la WFI. Veiller à ce que les données soient facilement accessibles via un portail en ligne. Élaborer des rapports réguliers (annuels ou bisannuels) sur les progrès et les lacunes en matière de WFI.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Ministère des MPME ✓ Office national des statistiques ✓ Enquêtes de recensement 	
ENCOURAGER LES FINTECH QUI CIBLENT LES FEMMES MAL DESSERVIES	<p>Promouvoir/inciter un engagement du secteur privé et de nouveaux acteurs pour lancer de nouvelles solutions pour les femmes mal desservies. Par exemple, les bacs à sable réglementaires et les centres d'innovation.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Associations FinTech 	N/A
POLITIQUES VISANT À PROMOUVOIR L'INVESTISSEMENT DANS LA WFI	<p>Mettre en œuvre des politiques/programmes visant à encourager les institutions financières à investir dans la WFI. Les exemples comprennent les systèmes de garantie des crédits/financement aux PME et les mesures d'incitation à l'intention des investisseurs.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Ministère de la planification et du développement économique ✓ Agences MSME 	
PROMOUVOIR DES SOLUTIONS AXÉES SUR LES FEMMES	<p>Encourager les institutions financières à concevoir et à mettre en œuvre des solutions financières et non financières qui tiennent compte des comportements, des besoins et des manques spécifiques des femmes sur le marché financier, sur la base des données disponibles ventilées par sexe.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Associations de banques privées et de microfinance 	
PROMOUVOIR LA DE&I DANS LE SECTEUR FINANCIER ET INVESTIR EN INTERNE	<p>Inciter le secteur financier (en particulier les institutions financières réglementées) à investir dans la diversité, l'équité et l'inclusion en interne (DE&I). L'approche peut être celle de la "carotte et du bâton". Par exemple, exiger des IF réglementés qu'elles communiquent le pourcentage de femmes occupant différents postes de direction et de management, et fournir des incitations en termes de publicité et/ou d'événements pour célébrer les institutions les plus performantes. Les régulateurs eux-mêmes devraient également montrer l'exemple en se concentrant stratégiquement sur la DE&I en matière de genre au sein de leurs propres institutions.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Ministère des femmes (ou organisme public s'occupant des femmes) 	

INFRASTRUCTURES FINANCIÈRES, D'IDENTIFICATION ET DE TIC	DIRIGENT	CO-DIRIGENT	PROMEUVENT
DÉVELOPPER LE RÉSEAU D'AGENTS BANCAIRES	Les régulateurs financiers peuvent collaborer avec le secteur privé dans le cadre de partenariats public-privé afin d'établir un modèle d'agent bancaire et d'accélérer l'expansion des points de dépôt et de décaissement d'espèces.	✓ Autres ministères ✓ Partenariats public-privé (PPP)	
✓ Ministère des communications/ Telco et partenariats avec des acteurs du secteur privé construisant des tours de télécommunications.	DÉVELOPPER L'UTILISATION ET L'ACCÈS DES FEMMES À L'INTERNET L'accès à l'internet dépend des fournisseurs et des organismes publics qui investissent dans l'expansion de l'infrastructure internet dans tout le pays. L'utilisation dépend du caractère abordable de l'internet, ainsi que de l'accessibilité et du caractère abordable des smartphones, des ordinateurs et d'autres technologies. Ces deux éléments sont essentiels à l'accès à l'inclusion financière.		N/A
✓ Ministère des communications/ Telco et partenariats avec des acteurs du secteur privé	AUGMENTER LA POSSESSION DE TÉLÉPHONES MOBILES PAR LES FEMMES Grâce à des solutions appropriées sur le marché, les téléphones multifonctions peuvent être utilisés pour effectuer des paiements et transférer de l'argent depuis et vers des portefeuilles électroniques. Les smartphones permettent d'accéder à des services bancaires en ligne (par exemple des applications) pour des transactions plus sophistiquées et d'accéder à des programmes de renforcement des capacités.		
PARTICIPATION ÉCONOMIQUE, INCLUSION ET L'ENTREPRENEURIAT DES FEMMES	DIRIGENT	CO-DIRIGENT	PROMEUVENT
	✓ Ministère du travail ✓ Ministère de l'économie ✓ Ministère des femmes (ou agence publique dédiée aux femmes)	PROMOUVOIR ET SOUTENIR LES FEMMES AU TRAVAIL Soutenir les initiatives nationales pour aider les femmes à accéder au leadership et améliorer la diversité de genre dans le secteur privé (au-delà des services financiers et bancaires) mais aussi dans le secteur public. Sensibiliser le secteur des services bancaires et financiers à la valeur et à la logique économique de la promotion de la diversité de genre en interne, de l'équité et de l'inclusion.	
✓ Ministère de l'économie, des MPMEs ou des département des petites entreprises ✓ Agences MPME	SOUTENIR LES FEMMES ENTREPRENEURS ET LES FEMMES PROPRIÉTAIRES D'ENTREPRISES DANS LE DÉVELOPPEMENT DE LEURS COMPÉTENCES ET DE LEURS CAPACITÉS En collaboration avec les chambres de commerce et d'autres ministères du gouvernement, soutenir les femmes entrepreneurs à l'aide de programmes de renforcement de capacités, y compris le développement des affaires, les connaissances financières et numériques, les compétences sectorielles spécifiques, et des possibilités de mise en réseau par le biais d'événements et au travers de la communauté des femmes entrepreneurs.	N/A	
✓ Ministère de l'éducation	PROMOUVOIR L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET LES POSSIBILITÉS POUR LES JEUNES FEMMES D'ENTRER SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL Soutenir les efforts nationaux axés sur la réussite d'un plus grand nombre de filles à l'école secondaire. Certains programmes nationaux soutiennent les jeunes femmes avec des opportunités de débuter des carrières: promouvoir ces initiatives au sein du secteur bancaire/financier.		

APPEL À L'ACTION

Alors que la plupart des membres ALC de l'AFI ont mis en œuvre des réglementations financières qui servent de base à la FIG, en particulier ceux du groupe A, l'accent doit désormais être mis sur l'intentionnalité en matière de genre et sur l'engagement du secteur privé et d'autres parties prenantes du secteur public dans des initiatives visant à favoriser une inclusion financière complète.

En outre, il est essentiel de garantir l'accès des femmes aux comptes par l'intermédiaire d'agents bancaires, car les données montrent que les pays qui investissent dans les agents bancaires sont mieux à même d'inclure pleinement les femmes. Les régulateurs financiers peuvent établir des lignes directrices pour les services bancaires par l'intermédiaire d'agents et soutenir les fournisseurs d'argent mobile et les banques dans leur transition vers ce modèle.

Les feuilles de route de ce rapport fournissent des moyens concrets et pratiques pour faire avancer l'agenda pour l'inclusion financière des femmes. Tous les régulateurs financiers sont encouragés à utiliser cette publication et les outils développés dans le cadre des projets AFI de finance inclusive générée pour :

AUTODIAGNOSTIQUER ET GÉRER LA PERFORMANCE

1

Les régulateurs financiers sont encouragés à utiliser le cadre et les indicateurs connexes comme un outil d'autoévaluation pour identifier les lacunes dans la construction d'un environnement favorable à l'inclusion financière des femmes et prioriser les actions qui conduiront au changement.

ÉVALUER LES PROGRÈS RÉALISÉS PAR RAPPORT À D'AUTRES PAYS DE LA RÉGION (BENCHMARKING)

2

L'utilisation de données et d'expériences d'autres pays de la région permet des comparaisons précieuses. Il est essentiel d'apprendre des autres et des mesures spécifiques prises pour faire progresser l'inclusion financière des femmes et surmonter les défis de l'environnement général. Les régulateurs financiers devraient fixer des objectifs en matière d'inclusion financière et référencer leurs progrès.

EXPLOITER LES OUTILS ET LES DONNÉES POUR LE PLAIDOYER ET LA COORDINATION

3

Ce rapport fournit aux régulateurs financiers une perspective objective pour sensibiliser davantage les ministères et agences publiques impliqués dans le développement des femmes. En formalisant un engagement avec ces parties prenantes - et en détaillant les actions, les responsabilités, les ressources et les échéances - les régulateurs financiers peuvent agir sur l'ensemble de l'écosystème de la FIG et favoriser l'inclusion. La mise en place de comités multisectoriels peut soutenir davantage la mise en œuvre et le suivi des politiques et initiatives d'inclusion financière des femmes.



Marcos Castillo/Shutterstock

ACRONYMES

AFI	Alliance for Financial Inclusion	CONAIF	Conseil national pour l'inclusion financière
AFP	Administrateurs de fonds de pension	COVID	Maladie à coronavirus
AHIBA	Association hondurienne des institutions bancaires	DAP	Plan d'action Denarau
API	Interface de programmation d'applications	DFS	Services financiers numériques
ATM	Distributeur automatique de billets	DNI	Document d'identité nationale
BCCR	Banque centrale du Costa Rica	ENEEF	Stratégie nationale pour l'éducation économique et financière
BCRD	Banque centrale de la République dominicaine	FIH	Inclusion financière Datahub
BCRP	Banque centrale de réserve du Pérou	FMI	Fonds monétaire international
BIMO	Portefeuille mobile (Ecuador)	GIF	Finance Inclusive Sexospécifique
BNCR	Banque nationale du Costa Rica	GSMA	Système mondial de communications mobiles
BNF	Banco Nacional de Fomento	TIC	Technologies de l'information et de la communication
BOE	Miser sur l'équité (Bank on equity)	KYC	Connaître son client
BVN	Numéro de vérification bancaire	LAC	Amérique latine et les Caraïbes
CAF	Banque de développement de l'Amérique latine	MDS	Ministère du développement social
CBDC	Monnaie numérique de banque centrale	MIMP	Ministère des femmes et des populations vulnérables
CBE	Banque centrale d'Egypte	MINERD	Ministère de l'éducation de République dominicaine
CBVS	Banque Centrale de Suriname	MNO	Opérateur de réseau mobile
CCX	ConsumerCentriX (Axé sur le consommateur)	MPME	Micro, petites et moyennes entreprises
CEF	Comité d'éducation financière	MSD	Ministère du développement social
CICO	Encaissement Décaissement (Cash In Cash Out)	NIBSS	Système de règlement interbancaire du Nigeria
CIIGEF	Comité interinstitutionnel pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans les institutions financières	ODD	Objectifs de développement durable
CNBS	Commission nationale des banques et assurances	PME	Petites et moyennes entreprises
		POS	Point de vente
		RNB	Revenu national brut
		SANEF	Forum national des éditeurs sud-africains

SBP	Banque d'Etat du Pakistan
SBRD	Surintendance des banques de la République dominicaine
SBS	Surintendance des banques et des assurances
SECP	Securities and Exchange Commission of Pakistan (Commission boursière du Pakistan)
SUGEF	Superintendencia General de Entidades Financieras (Surintendance générale des entités financières)
UIT	Union internationale des télécommunications
UNESCO	Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture
USD	Dollar américain
WAO	Accès des femmes à la propriété
WBL	Les femmes, les affaires et le droit
WDI	Indicateur de développement mondial

Alliance for Financial Inclusion

AFI, Sasana Kijang, 2, Jalan Dato' Onn, 50480 Kuala Lumpur, Malaysia

t +60 3 2776 9000 **e** info@afi-global.org **w** www.afi-global.org

 Alliance for Financial Inclusion  AFI.History  @NewsAFI  @afinetwork